

CLIMAT DES AFFAIRES

LE PREMIER MINISTRE MET EN AVANT LA RÉFORME GLOBALE DE L'AAPI

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a mis en avant, hier lundi à Alger, la dynamique de réforme globale engagée dernièrement au sein de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui doit évoluer d'un guichet administratif classique vers une administration intégrée et restructurée, accompagnée d'une simplification globale du système d'investissement, afin de renforcer la confiance entre les investisseurs et l'Etat.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 24 Dhou El-Qi'da 1447 - 12 Mai 2026 - N° 1304 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LE MAKHZEN EXERCE UN CHANTAGE POLITIQUE ET FINANCIER SUR L'EUROPE

L'INSTRUMENTALISATION DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE RELÈVE DU "TERRORISME D'ETAT", SOULIGNE UN EXPERT



L'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi, a affirmé que le Makhzen utilise les migrants comme des boucliers humains et un moyen de chantage politique et financier envers l'Europe, estimant que "l'instrumentalisation de "l'immigration clandestine" pour faire pression sur l'Espagne relève du "terrorisme d'Etat".

P.7

NOUVELLES MESURES DE RÉGULARISATION, D'ANNULATION ET D'ASSAINISSEMENTS FISCAUX

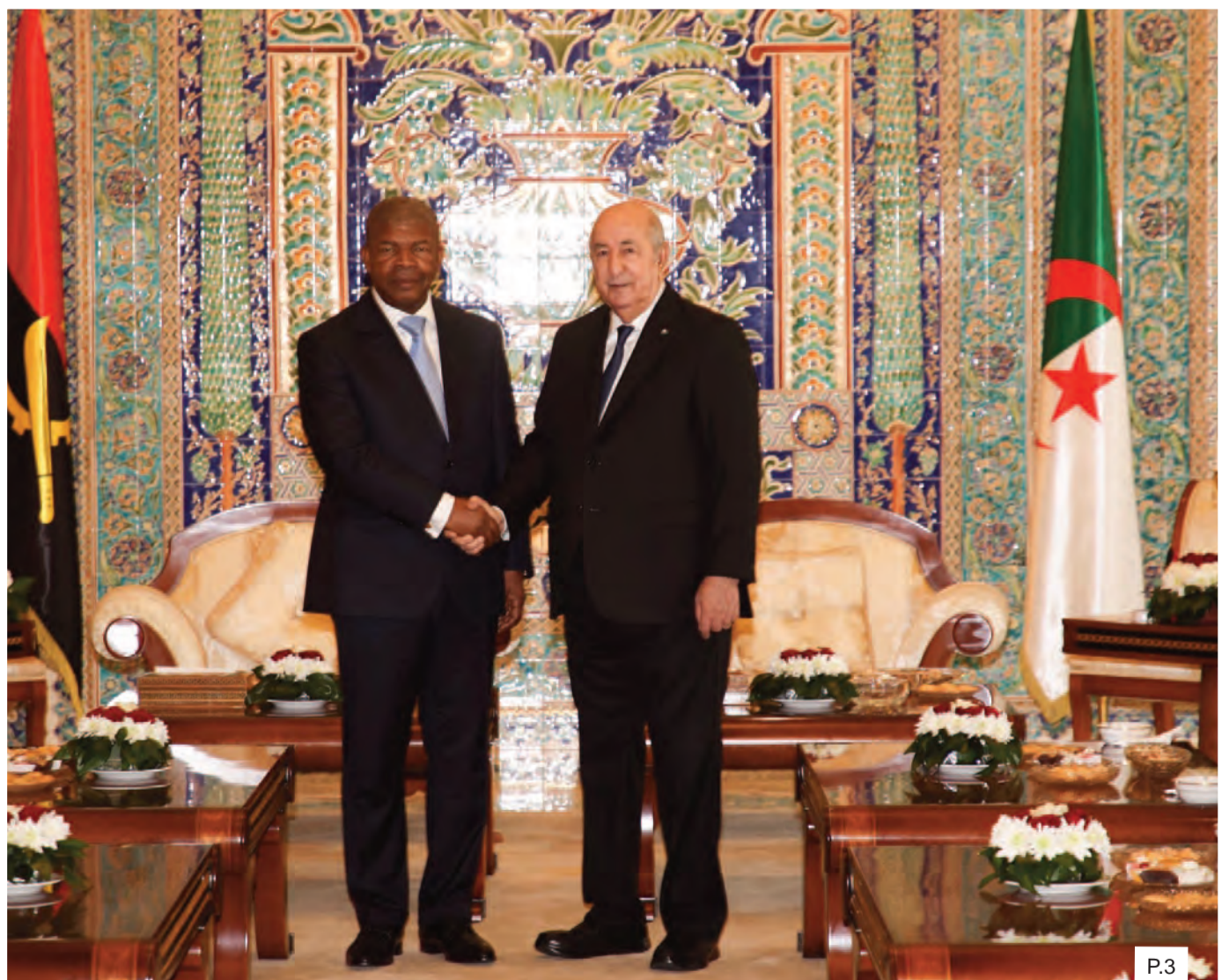
MOURAD AOUIDAD, DÉCRYPTE ET ÉCLAIRE LES CITOYENS

Lors de son passage dans l'émission « l'invité du jour », de la radio chaine III, le directeur d'études à la direction générale des impôts, Mourad Aouidad a apporté tous les éclaircissements nécessaires.

P.2

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA, M. JOAO LOURENÇO, EN ALGÉRIE

UNE OPPORTUNITÉ POUR UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ET GLOBAL ENTRE LES DEUX PAYS, DÉCLARE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, lundi, avec le président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant différents domaines de coopération entre les deux pays.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME AUX NIVEAUX AFRICAIN ET INTERNATIONAL MISE EN AVANT DU RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE

Des experts en relations internationales ont mis en avant, lundi à Alger, le rôle pivot et pionnier de l'Algérie aux niveaux africain et international dans la criminalisation du colonialisme, en s'appuyant sur son héritage libérateur, estimant que la loi criminalisant le colonialisme constitue un modèle à l'échelle du continent africain.

P.16

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS/ DJEZZY

EVALUATION D'UN PARTENARIAT

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a coprésidé, aux côtés du directeur général de Djezzy, une réunion d'évaluation au cours de laquelle les deux parties ont passé en revue le déroulement des nouveaux programmes de formation, selon un communiqué publié hier par le ministère.

Par Ikram Haou

La rencontre s'est tenue en présence de cadres des deux parties, de représentants d'entreprises économiques et de stagiaires. Les participants ont examiné le partenariat stratégique unissant le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à l'opérateur Djezzy, et ont évalué l'avancement des programmes engagés par les stagiaires.

Cette réunion fait suite aux résultats enregistrés depuis la signature, en février dernier, d'une convention avec le même opérateur, à l'occasion de laquelle six spécialités

phases liées aux télécommunications et aux infrastructures réseau avaient été lancées. Des entreprises économiques ont accompagné les stagiaires afin de leur permettre d'acquérir des compétences techniques de haut niveau.

Durant la rencontre, la ministre a salué les efforts déployés par les enseignants et les équipes pédagogiques qui travaillent, en coordination avec les experts et techniciens de Djezzy, à garantir des programmes de formation de qualité, intégrant les nouvelles technologies et répondant aux exigences du marché du travail.

I. H.



NOUVELLES MESURES DE RÉGULARISATION, D'ANNULATION ET D'ASSAINISSEMENTS FISCAUX

MOURAD AOUIDAD, DÉCRYPTE ET ÉCLAIRE SUR LES ONDES DE LA RADIO

Lors de son passage dans l'émission « l'invité du jour », de la radio chaîne III, le directeur d'études à la direction générale des impôts, Mourad Aouidad a apporté tous les éclaircissements nécessaires.

Par Malika Azeb

M. Aouidad a souligné que ces mesures de régulation fiscale mis en place par la DGI, représentent un levier pour l'élargissement de l'assiette fiscale et pour l'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et le contribuable.

Concernant le dispositif relatif à la régularisation fiscale volontaire introduit par la loi de finance 2026, dont le délai est fixé jusqu'à la fin de l'année en cours, permet aux personnes physiques ou morales de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration et de leurs obligations fiscales.

Il a expliqué que cette mesure consiste à déclarer les sommes qui n'ont jamais été déclarées soit par les personnes déjà identifiées ou qui n'ont pas encore déclaré leurs activités, en précisant ces dernières peuvent déclarer les sommes non fiscalisées auparavant, en s'acquittant d'un montant de 8% sur les montants déclarés.

Pour ce qui est des délais, l'intervenant a précisé qu'il n'y a pas de limitation de période, car cette régulation concerne toutes les obligations fiscales précédentes non accomplies, dans ce cas il a appelé les contribuables à régulariser leur situation vis-à-vis des impôts en payant les 8%, faute d'être l'objet d'une régularisation fiscale avec toutes les conséquences liées aux pénalités ou encore aux poursuites judiciaires, ajoutant que pour les personnes morales, elles doivent être du droit algérien.

A la question sur les personnes non identifiées par les impôts, Mourad Aouidad a souligné qu'il

s'agit de celles activant dans l'informel et que ces personnes peuvent régulariser leur situation fiscale sans aucun problème, et même ceux qui n'ont jamais tenu de comptabilité ou qui exerce depuis longtemps peuvent bénéficier de cette mesure.

« Cela ne pose aucun problème, le sens de ce dispositif est justement d'encourager ces personnes à activer dans le circuit formel », a ajouté M. Aouidad.

M. Aouidad a déclaré que en ce qui concerne la nature du dispositif, « Il ne repose pas sur une amnistie fiscale au sens classique car cette procédure repose sur un cadre légal prévoyant une imposition des montants concernés à un taux préférentiel de 8% ».

En réponse à la question liée aux personnes souhaitant adhérer au dispositif, Mourad Aouidad a tenu à rassurer ces dernières qu'il n'y aurait aucune poursuite fiscale sur les montants déclarés mais uniquement l'application d'une imposition unique et libératoire de 8%, et la tenue d'une comptabilité pour les personnes activant dans l'informel n'est pas obligatoire il suffit seulement de déclarer les sommes auprès du fisc.

Pour ce qui est du deuxième dispositif relatif à l'annulation et l'assainissement des créances fiscales, cette mesure prévoit deux volets : le premier est l'annulation totale des dettes de la période d'avant et jusqu'à 2011 sans aucune démarche de la part du contribuable.

Le deuxième volet concernant la période du 2012 à la fin de 2025, le citoyen doit formuler une demande afin de bénéficier d'une

réduction de 30% ainsi que l'annulation totale des pénalités se rattachant aux droits fiscaux globaux, a expliqué ce responsable.

Les personnes concernées par ces mesures sont celles n'ayant pas été poursuivies par la justice pour des créances fiscales liées à des manœuvres frauduleuses et qui ont été condamnées par la justice, « cette catégorie est exclue de ce dispositif », a précisé M. Aouidad.

Les autres contribuables pourront payer les 70% restants soit directement soit suivant un échelonnement, dans un délai allant jusqu'à la fin de l'année en cours, a-t-il ajouté.

En réponse à la question liée au lancement d'une campagne d'information en interne à l'échelle nationale au niveau des agences des impôts, liée à la régularisation fiscale au profit des contribuables, le directeur général des études à la DGI, a précisé que ces campagnes ont été précédées d'instructions internes adressées aux services fiscaux et des sessions d'explication destinées aux agents en charge de la mise en œuvre de ces mesures.

Actuellement la DGI a lancé une semaine de portes ouvertes depuis dimanche dernier au profit des citoyens afin de leurs expliquer ces nouveaux dispositifs et leurs intérêt, l'avantage d'adhérer aux impôts ainsi que la démarche à suivre pour se rapprocher des différentes directions des impôts afin d'assainir leur situation fiscale.

Il a également indiqué que des mesures sont exceptionnelles et limitées dans le temps, destinées aux contribuables pour régu-

lariser leur situation fiscale et se libérer de toute obligation liée à ces sommes qui n'ont été déclarées auparavant.

« C'est une manière d'amener les personnes à activer dans le circuit formel, et les obliger à se conformer à leurs obligations fiscales », a-t-il précisé.

Pour souscrire aux dispositifs, les citoyens doivent se rapprocher des différentes recettes des impôts compétentes, dont ils dépendent.

La direction générale des impôts œuvre pour accompagner le contribuable pour accomplir ses obligations fiscales.

Concernant la prise en charge de cas par cas par les différentes recettes des impôts, Mourad Aouidad a expliqué que des instructions ont été adressées à ces dernières pour orienter et expliquer aux citoyens pour qu'ils s'inscrivent à ces dispositions dans de meilleures conditions.

Ajoutant que l'avantage de ces mesures c'est la sécurité juridique, d'ailleurs depuis la mise en place d'une plateforme par la direction générale des impôts, appelé « Jibayatic », il a été constaté l'adhésion d'un plus grand nombre de personnes pour la régularisation de leur situation fiscale.

Ce système d'information permet de déclarer à distance certaines déclarations du contribuable sans déplacement auprès des administrations fiscales, et à moyen terme même le paiement se fera via ce système.

MA

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA, M. JOAO LOURENÇO, EN ALGÉRIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELMADJID TEBBOUNE, LUI A RÉSERVÉ UN ACCUEIL OFFICIEL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réservé, lundi après-midi, au président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, un accueil officiel au siège de la Présidence de la République.

Auparavant, le président Lourenço, s'est rendu au Sanctuaire du Martyr à Alger, où il a observé une minute de silence et déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Le président angolais a contempilé la baie d'Alger depuis le Sanctuaire du Martyr, avant de visiter le Musée national

du Moudjahid, où il a pris connaissance des principales étapes historiques et culturelles illustrant la lutte héroïque du peuple algérien et retraçant le parcours de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la lutte armée durant la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

Le président angolais avait entamé, auparavant, une visite d'Etat en Algérie.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Après avoir écouté les hymnes nationaux algérien et angolais, les deux Présidents ont passé en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui leur ont rendu les honneurs, au moment

où les 21 coups de canon retentissaient en l'honneur du président de la République d'Angola, hôte de l'Algérie.

Le président de la République et son homologue angolais ont eu, par la suite, des entretiens au salon présidentiel de l'aéroport international d'Alger, en présence des membres des deux délégations.

APS

LA VISITE DU PRÉSIDENT ANGOLOIS EN ALGÉRIE, UNE OPPORTUNITÉ POUR ÉTABLIR UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL ENTRE LES DEUX PAYS, DÉCLARE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi soir, que la visite du président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, en Algérie, a permis de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ouvrant ainsi la voie à l'établissement d'un partenariat stratégique global entre les deux pays.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec son homologue angolais, M. Joao Lourenço, qui effectue une visite d'Etat en Algérie, le président de la République a indiqué que cette visite a permis de "passer en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays et les perspectives de son développement". "Nous avons eu des entretiens riches lors desquels nous avons réaffirmé notre volonté politique

de poser les bases d'un partenariat stratégique global", a dit le président de la République.

Cette visite témoigne de "relations historiques remontant à la lutte commune pour se libérer du colonialisme", une lutte "que nous avons partagée avec nos frères africains et qui a contribué à l'élan des peuples du continent pour s'affranchir de l'injustice et de la domination, sous toutes ses formes", a poursuivi le président de la République.

Cernant le renforcement de la coopération bilatérale, le président de la République a souligné qu'il a été convenu d'intensifier la coopération dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de la numérisation, des énergies renouvelables, de la santé et de la formation, tout en développant les mécanismes d'échange d'experts

dans tous ces domaines, que ce soit à travers la Commission mixte ou par le biais du Conseil d'affaires conjoint, dont il a coprésidé, avec son homologue angolais, la cérémonie de signature de l'accord relatif à sa création.

Cet accord vise à faire du Conseil d'affaires conjoint "un espace permanent d'encouragement du partenariat entre les acteurs économiques", a expliqué le président de la République.

"Outre ces résultats importants enregistrés dans le processus de coopération, j'ai réitéré à son excellence le Président Joao Lourenço la disposition de l'Algérie à soutenir les efforts de développement en Angola, notamment en matière de formation des cadres", a ajouté le président de la République.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE COPRÉSIDE AVEC SON HOMOLOGUE ANGOLAIS LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION BILATÉRALE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, lundi, avec le président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant différents domaines de coopération entre les deux pays.

La cérémonie de signature de ces accords s'est déroulée à l'issue des entretiens du président de la République avec son homologue angolais, au siège de la Présidence de la République, à l'occasion de la visite d'Etat qu'il effectue en Algérie.

Il s'agit d'un accord de coopération entre les deux pays dans le domaine du pétrole et du gaz et d'un mémorandum d'entente entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence an-

golaise de promotion des investissements privés et des exportations (AIPEX).

Les deux pays ont également signé un accord dans le domaine de la formation professionnelle, un accord de coopération dans le domaine des ressources en eau et un accord entre les Gouvernements des deux pays dans le domaine de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

La coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Angola s'est également renforcée par la signature d'un mémorandum d'entente de coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Académie diplomatique angolaise, et d'un protocole d'accord entre le ministère de l'Agriculture, du Dé-

veloppement rural et de la Pêche et le ministère angolais de la Santé dans le domaine de la santé animale.

Les deux pays ont aussi signé un accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, des sciences, de la technologie et de l'innovation, et un protocole d'accord entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère angolais de la Santé dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Un accord relatif aux services de transport aérien et un autre dans le domaine des mines ont en outre été signés par les deux pays.

APS

CLIMAT DES AFFAIRES

LE PREMIER MINISTRE MET EN AVANT LA RÉFORME GLOBALE DE L'AAPI

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a mis en avant, hier lundi à Alger, la dynamique de réforme globale engagée dernièrement au sein de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui doit évoluer d'un guichet administratif classique vers une administration intégrée et restructurée, accompagnée d'une simplification globale du système d'investissement, afin de renforcer la confiance entre les investisseurs et l'Etat.

Dans son allocution d'ouverture de la journée d'information sur les nouvelles dispositions juridiques encadrant le Guichet unique de l'investissement, M. Ghrieb a précisé que conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Agence l'unique interlocuteur effectif et pleinement opérationnel pour l'investisseur, une réforme globale a été engagée pour transformer l'Agence d'un guichet administratif classique en une administration intégrée, structurée autour des besoins réels des investisseurs et des exigences du terrain.

La restructuration de l'Agence et la révision récente des principaux textes sectoriels visent à «opérer une simplification globale du système d'investissement dans son ensemble, afin de mettre fin à la lenteur des procédures du traitement des demandes, à la dispersion des responsabilités et à la complexité des procédures administratives entravant la concrétisation des projets», a souligné le Premier ministre.

Les réformes entreprises reflètent «une conviction profonde selon laquelle l'investissement ne peut prospérer que dans un environnement fondé sur la confiance mutuelle, des règles claires et la rapidité dans la prise de décision», a ajouté M. Ghrieb, soulignant que ce qui est en cours de mise en œuvre «n'est pas une simple amélioration mineure des procédures, mais une transformation profonde de la relation entre l'Etat et l'investisseur».

A ce titre, il a été procédé à la qualification intégrale des représentants des administrations auprès des guichets uniques afin de leur permettre d'exercer pleinement leurs prérogatives. Il s'agit de changer la nature de la relation entre l'Etat et l'investisseur, a-t-il expliqué, précisant que ces agents ne sont plus de simples intermédiaires de leurs administrations centrales, mais sont devenus des décideurs à part entière.

Cela se traduit par leur prise en charge de l'instruction des dossiers, leur habilitation effective de traiter et de signer les documents, ainsi que leur responsabilité directe sur les opérations qui leur sont confiées.

Par ailleurs, leurs administrations d'origine sont tenues de leur permettre de délivrer l'ensemble des documents et autorisations nécessaires en un lieu unique, qu'il s'agisse du guichet unique pour les grands projets et les investissements étrangers ou des guichets décentralisés.

A travers cette démarche, l'Algérie a

choisi «le changement concret», a ajouté M. Ghrieb, soulignant que la loi sur l'investissement a renforcé la protection juridique des investisseurs, et que l'étape franchie aujourd'hui, vise à simplifier les procédures afin de bâtir un cadre d'investissement reposant sur la protection juridique et la simplification procédurale en tant que deux piliers essentiels pour faire de l'Algérie «une terre d'initiative, capable d'attirer les investissements et de libérer les énergies entrepreneuriales».

Abondant dans ce sens, le Premier ministre a mis en avant l'importance de renforcer le cadre de l'investissement pour l'adapter à un monde en mutation rapide, où la compétition économique ne repose plus seulement sur les coûts ou la disponibilité des ressources, mais sur la qualité de l'environnement de l'investissement.

Le Premier ministre a, en outre, indiqué que la nouvelle réglementation impose une maîtrise stricte et obligatoire des délais de traitement des dossiers, la règle générale étant désormais fixée à 25 jours et à 20 jours pour les infrastructures classées, soulignant que «cette orientation constitue un engagement réglementaire contraignant pour toutes les entreprises concernées».

Les procédures administratives sont également simplifiées dans le processus d'investissement à travers la réduction du nombre de copies requises et le recours à la numérisation, ajoute M. Ghrieb qui a relevé que la dématériali-

sation constitue «la garantie d'amélioration de la traçabilité, de renforcement de la transparence et d'optimisation de l'efficacité de l'action administrative».

Evoquant le foncier, élément déterminant dans la dynamique d'investissement, le Premier ministre a affirmé que les nouveaux textes ont apporté des changements substantiels dans les modalités d'octroi du foncier économique. L'évaluation des projets s'appuiera désormais sur une grille de notation révisée, basée sur des critères plus claires, permettant une meilleure appréciation de la viabilité des projets et de leur contribution effective au développement de l'économie nationale de manière meilleure».

Dans ce cadre, le Conseil d'administration de l'AAPI, dont la composition a été élevée au rang de secrétaires généraux de ministères, est appelé à statuer sur l'octroi du foncier, en fonction des priorités du développement stratégique et de l'impact attendu des projets sur l'économie nationale, a relevé le Premier ministre.

Et d'ajouter que les nouveaux textes «consacrent un encadrement strict de toutes les étapes de l'octroi du foncier économique, avec des délais précis garantissant une meilleure efficacité des procédures. Une fois la décision du Conseil d'administration prise, l'AAPI est tenue de répondre à l'investisseur dans un délai record de 48 heures».

APS

MODERNISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

LA CACOBATPH LANCE SON NOUVEAU DISPOSITIF DIGITAL « TIERS DÉCLARANT »

Conformément à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans la continuité des déclarations du ministre du Travail, Abdelhak Saihi, qui vise à réduire la bureaucratie et à accélérer la transition vers la numérisation, la CACOBATPH (Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique) a annoncé en mai 2026 le lancement officiel du dispositif numérique Tiers Déclarants, une réforme qui s'inscrit dans la stratégie nationale de la transformation digitale de l'Algérie, qui vise à moderniser les services administratifs, simplifier les procédures déclaratives et renforcer la transparence des transactions entre la Caisse et ses partenaires et clients.

Par Rihab Taleb

Ce dispositif s'adresse en priorité aux cabinets comptables et d'expertise comptable, considérés comme des acteurs essentiels dans la gestion des opérations déclaratives des entreprises. Grâce au portail numérique Tasrihatcom, ces cabinets peuvent désormais gérer plusieurs sociétés à partir d'un seul compte en centralisant les déclarations, les paiements et le suivi en temps réel. La CACOBATPH insiste sur le fait que ce système repose sur des standards élevés de sécurité et de flexibilité, garantissant la fiabilité des échanges numériques.

Le développement de ce service a été mené en concertation étroite avec l'Ordre des Experts-Comptables (ONEC) et l'Organisation Nationale des Comptables Agréés (ONCA). Ces institutions ont participé aux études techniques et aux tests pilotes afin de s'assurer que le dispositif répond aux besoins concrets des utilisateurs. Selon des déclarations relayées par les responsables, l'ONEC a salué cette initiative qui apporte une réponse adaptée aux attentes des professionnels et qui renforce la confiance dans les échanges numériques. De son côté, l'ONCA a souligné l'importance de la protection des données sensibles, rappelant que la sécurité de l'information est une condition indispensable



pour l'adoption massive de ce type de solutions.

Sur le plan pratique, l'activation du service repose sur une procédure simplifiée : l'entreprise procède à la désignation de son cabinet comptable par l'envoi d'une invitation électronique officielle, suivie d'une délégation numérique validée par les deux parties. Une fois cette étape franchie, le cabinet obtient le statut de tiers mandaté et peut accéder au portail Tasrihatcom pour gérer l'ensemble des opérations au nom des entreprises concernées. Cette simplification des démarches vise à réduire

les délais, limiter les erreurs et renforcer la confiance dans les échanges numériques. La CACOBATPH souligne que ce dispositif constitue une avancée majeure dans la modernisation de ses services. Il vient enrichir une offre digitale qui compte désormais 24 services électroniques avancés, traduisant l'engagement constant de la Caisse en faveur de la modernisation de l'administration et de l'amélioration de la qualité des services. Le directeur de la Caisse affirme que cette initiative s'inscrit dans une vision plus large : bâtir un écosystème numérique intégré, capable

de soutenir l'économie nationale et d'améliorer l'expérience des usagers. « Nous ne cherchons pas seulement à offrir des services à distance, mais nous aspirons à bâtir un modèle administratif moderne qui reflète l'image d'une Algérie nouvelle, où l'innovation et la numérisation sont mises au service du développement économique », a déclaré le directeur de la CACOBATPH lors du lancement.

Ce lancement intervient dans un contexte où l'Algérie accélère la digitalisation de ses services publics. Plusieurs institutions ont déjà entamé des projets similaires visant à réduire la bureaucratie et à offrir des services plus accessibles aux citoyens et aux entreprises. Le portail Tasrihatcom, déjà utilisé pour les déclarations DAC, DAS et intempéries, devient désormais un hub centralisé pour la gestion administrative. Le dispositif Tiers Déclarants renforce la transparence, la sécurité et l'efficacité des services publics. Il marque une étape importante dans la digitalisation de l'administration et pourrait servir de modèle pour d'autres institutions en quête de modernisation. Les experts-comptables, qui ont participé activement à sa conception, estiment que cette réforme permettra de fluidifier les relations entre les entreprises et l'administration, tout en renforçant la confiance des usagers dans les outils numériques.

R.T

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

EXAMEN DES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, a reçu, lundi à Alger, une délégation de haut niveau de la République fédérale d'Allemagne, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

Conduite par le Directeur général de la géoéconomie au ministère fédéral des Affaires étrangères, Oliver Rentschler, la délégation allemande, composée de cadres des ministères des Affaires étrangères et de l'Énergie, et des responsables et représentants de grandes entreprises énergétiques et industrielles allemandes, à l'instar de Bosch, Siemens et VNG, a été reçue, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur d'Allemagne auprès de l'Algérie et de cadres du ministère, précise la même source.

Cette rencontre a constitué une opportunité pour examiner l'état et les perspectives des relations de coopération algéro-allemandes, qualifiées de fortes et privilégiées, notamment dans le cadre du partenariat

stratégique entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de plusieurs projets de coopération communs, particulièrement dans les domaines de la commercialisation du gaz naturel et des technologies bas carbone dans l'industrie gazière, en vue de réduire les émissions, ainsi que dans le développement du projet de transport de l'hydrogène vert, à travers des groupes de travail conjoints regroupant des experts des deux pays, souligne le communiqué.

Les deux parties ont en outre discuté de l'état d'avancement des travaux menés par les experts dans le cadre du projet "TaqaHy", notamment dans le volet relatif à la réduction des émissions de méthane et à la limitation des opérations de torchage dans l'industrie gazière, afin de répondre aux engagements climatiques internationaux, de stimuler l'innovation technologique et de développer les expertises et les compétences locales.

Mettant en avant la dynamique que connaît le coo-

opération algéro-allemande, M. Medjelled a souligné la nécessité d'approfondir les échanges techniques et scientifiques entre les experts et les entreprises des deux pays et d'œuvrer à la concrétisation de nouveaux projets tangibles fondés sur les technologies modernes et les solutions technologiques innovantes, en particulier dans les industries pétrolière et gazière et dans la fabrication et la localisation des équipements connexes.

Il a, par là même, insisté sur l'importance de la formation et du renforcement des capacités.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, basés sur le transfert de connaissances et d'expertises, la maîtrise des technologies de production, le renforcement de l'intégration nationale et le développement de solutions durables pour réduire les émissions de méthane et soutenir la transition énergétique, conclut le communiqué.

RE

CLÔTURE DE LA FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT SIGNATURE DE 70 ACCORDS DANS LES DOMAINES DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DE L'EXPORTATION

La 8e édition de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott (Mauritanie) a pris fin, lundi, avec la signature de 70 accords dans les domaines du commerce, des transports et de l'exportation, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La Foire, organisée du 5 au 11 mai, a réalisé d'importants résultats économiques et commerciaux, avec la conclusion de 70 accords, "contribuant à la promotion des exportations algériennes et au renforcement du partenariat économique algéro-mauritanien", précise la même source.

Le dernier jour de cet événement économique a été marqué par la signature de 18 accords dans les domaines du commerce, des transports et de l'exportation, dont un accord avec Air Algérie Cargo,

des filiales du Groupe algérien de transport maritime (GATMA) et une entreprise algérienne de transport maritime de marchandises, portant sur l'exportation et l'acheminement de 500.000 tonnes de ciment vers la Mauritanie pour une valeur globale estimée à 50 millions de dollars.

Cet accord témoigne du "développement des capacités d'exportation de l'Algérie" et du "renforcement de la présence du produit national sur le marché mauritanien", ajoute la même source.

Dans le secteur de la santé, des accords relatifs au tourisme médical ont également été signés afin de renforcer la coopération entre des établissements de santé algériens et des opérateurs mauritaniens, dans le but de développer les services de soins et d'accueillir des citoyens mauritaniens dans

les établissements hospitaliers algériens.

Les accords ont également concerné le domaine de l'innovation et des services, à travers des partenariats impliquant des start-up algériennes opérant dans le secteur agricole, visant à développer des solutions technologiques et des services intelligents et à renforcer la coopération technique et l'échange d'expertises entre les deux pays.

Dans le domaine du tourisme, un accord a été signé en vue de renforcer la promotion touristique et de développer le partenariat entre les opérateurs du secteur, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement entre l'Algérie et la Mauritanie.

RE

OUARGLA GASSI-TOUIL TERRE DES CÉRÉALES

Dans le cadre des efforts déployés pour élargir la production agricole, diversifier les filières et renforcer la sécurité alimentaire, dont l'autosuffisance en blé demeure un enjeu majeur, la région de Gassi-Touil, dans la commune de Hassi-Messaoud, wilaya d'Ouargla, accueille une expérience culturelle stratégique en céréaliculture, toutes variétés confondues, avec une forte productivité, où a été lancée la campagne moisson-battage de la saison 2025-2026.

Par Ikram Haou

La filière céréalière dans cette wilaya bénéficie de l'accompagnement des autorités locales au profit des agriculteurs, notamment des producteurs céréaliers. Cet appui concerne les moyens nécessaires ainsi que la prise en charge des différents problèmes et difficultés rencontrés dans ce secteur, particulièrement en matière d'électrification agricole et d'ouverture de pistes d'accès, surtout pour cette campagne.

Parmi les résultats des efforts consentis figurent de vastes superficies verdoyantes aménagées en exploitations agricoles, dont « Vital-Agro-Sud ». Cette exploitation s'étend sur 1 122 hectares, dont 410 ha irrigués sous pivots, et emploie 65 travailleurs permanents et saisonniers. Ces données ont été recueillies à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage de



la saison 2025-2026.

L'exploitation dispose de 12 forages et de 12 pivots d'irrigation de 30 ha chacun, en plus de deux autres pivots de 10 ha chacun. Cette année, 390 ha ont été ensemencés en blé et 20 ha en orge. Les préparatifs de cette campagne ont permis l'électrification d'un linéaire de 8 km et l'aménagement de 12 km de pistes intérieures. La réalisation de deux aires de stockage de céréales de 2 500 m² chacune est également programmée. De plus, la plantation de 20 ha de palmiers-dattiers et la création d'un parc de matériel agricole sont prévues.

La région de Gassi-Touil compte également d'autres exploitations dédiées à la céréaliculture, notamment celle des Frères-Zerari, d'une superficie de 1 000 ha, dont 130 ha irrigués sous pivots, répartis entre

le blé dur (70 ha) et le blé tendre pour le reste. Le budget d'investissement de cette exploitation dépasse 26 millions de dinars. Elle dispose de 12 km de pistes d'accès et d'un réseau d'électrification dont le coût dépasse 46 millions de dinars.

L'exploitation « Benou-Messaoud » a également été lancée dans la même région sur une superficie de 700 ha, dont 80 ha consacrés à la céréaliculture, 400 ha à l'oléiculture, 20 ha à la phœniciculture et 15 ha à l'arboriculture fruitière. Cette exploitation a été raccordée au réseau électrique sur un linéaire de 40 km, en plus de la réalisation de 45 km de pistes agricoles.

À cette occasion, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a déclaré que les autorités locales œuvrent à accompagner les agriculteurs et à trouver des solutions aux difficultés

rencontrées afin qu'ils puissent contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Il convient de rappeler que cette région attend, à l'issue de cette campagne moisson-battage, une récolte céréalière de plus de 475 000 quintaux.

Rappelons qu'en Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et l'économie nationale, où la production céréalière, jachère comprise, représente environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays. La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3,5 millions d'hectares. Les superficies récoltées chaque année représentent 63% des emblavures. La céréaliculture apparaît ainsi comme une spéculation dominante.

I.H

EL BAYADH

LIVRAISON IMMINENTE DE QUATRE SILOS À BLÉ

Par Ali Boudefel

Dans le cadre des préparatifs pour enclencher la saison de moisson-battage, quatre nouvelles infrastructures de stockage de céréales devraient être prochainement livrées dans la wilaya d'El Bayadh, selon une information obtenue lundi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Le responsable du secteur, Dahmane Bengharbi, a confié à l'APS que ces équipements seront opérationnels dans les communes de

Boualem, Bougtob et El Kheither, ainsi que dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, en vue du coup d'envoi de la campagne prévu pour début juin. Ces installations de proximité, dédiées à une filière stratégique, s'ajouteront à deux autres dépôts déjà réceptionnés à El Mehara et Rogassa, portant la capacité totale à environ 300 000 quintaux, soit 50 000 par site. Par ailleurs, la campagne à venir devrait s'étendre sur plus de 6 700 hectares labourés dans les différentes zones agricoles de la wilaya, avec des rendements attendus comme "importants" pour les diverses céréales. Une ferme pilote de blé dur, localisée

dans la commune de Bougtob sur 500 hectares, bénéficie d'un suivi particulier dans le cadre des actions de développement de la filière et de soutien à la production nationale. Pour garantir le bon déroulement des opérations, plus de 20 moissonneuses-batteuses issues de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et d'exploitants privés ont été déployées. Enfin, toujours selon la même source, 17 stagiaires ont précédemment suivi une formation théorique et pratique sur la conduite, l'entretien des engins de récolte et la réparation des pannes.

A.B

RELIZANE

MOBILISATION DE PLUS DE 37 MILLIONS DE M³ D'EAU POUR L'IRRIGATION

Par Kahina Baghdad

Lundi, les responsables de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Relizane ont annoncé qu'un volume supérieur à 37 millions de mètres cubes d'eau a été affecté à la campagne d'irrigation agricole de l'année 2026. Selon le chef du service de l'irrigation, Benaouda Harath, cette ressource allouée à l'agriculture se compose de 20 millions de m³ provenant du barrage de Gargar (Oued-Rhiou) et de plus de 17 millions de m³ du barrage de Sâada, dans la commune de Sidi M'Hamed Benaouda. Ce stock, administré par l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et du drainage, permettra d'arroser plus de 12 000 hectares répartis sur les périmètres irrigués "Mina" et "Bas-Chélif", dont 10 000 hectares dédiés aux arbres fruitiers et aux cultures maraîchères, et environ 2 000 hectares réservés aux cultures stratégiques. La même source a précisé que la

distribution de cette eau aux agriculteurs inscrits à l'Office a déjà débuté, afin de garantir une irrigation complémentaire pour certaines parcelles céréalières, des vergers et des cultures maraîchères saisonnières. Une commission de wilaya, rassemblant l'ensemble des intervenants du secteur, suit actuellement le déroulement de cette campagne. M. Harath a par ailleurs souligné que les fortes précipitations hivernales ont nettement rechargé les réserves hydriques locales, ce qui devrait satisfaire les besoins en eau potable durant l'été tout en limitant la consommation d'eau pour l'irrigation des surfaces cultivées. Enfin, la direction de l'Hydraulique a exhorté les agriculteurs de toutes les filières à recourir à des systèmes d'économie d'eau, afin d'exploiter au mieux cette ressource essentielle et d'accroître les rendements agricoles.

K.B

ORAN

LA SANTÉ SCOLAIRE CIBLE LES CARIES DENTAIRES

La santé scolaire dans la wilaya d'Oran joue un rôle essentiel dans la prévention et le suivi des maladies bucco-dentaires chez les élèves, grâce à un dispositif médical renforcé et à des campagnes permanentes de sensibilisation menées au sein des établissements éducatifs.

Selon le chef du service de la population à la Direction locale de la santé et de la population (DSP), M. Youcef Boukhari, près de 460.000 élèves scolarisés bénéficient des prestations de santé scolaire à travers les différentes structures de dépistage et de suivi (UDS) que compte la wilaya.

Le programme de prévention et de sensibilisation à la santé scolaire dans la wilaya d'Oran a ainsi été marqué, au cours de l'année scolaire qui touche à sa fin, par l'intensification des actions de sensibilisation et de prévention contre les caries dentaires, lesquelles touchent une grande partie des enfants scolarisés, a indiqué le même responsable. "Chaque école bénéficie d'une action de sensibilisation chaque trimestre", a fait savoir M. Boukhari, ajoutant que la wilaya compte 45 unités de dépistage et de suivi (UDS) fixes et 17 autres mobiles, sachant que 17 UDS sont équipées de fauteuils dentaires. Au total, 115 chirurgiens-dentistes assurent la prise en charge des élèves à travers l'ensemble de ces structures.

Ces moyens permettent d'assurer des consultations régulières, des soins préventifs et des interventions précoces au profit des élèves des différents cycles d'enseignement, a-t-il ajouté.

R.R

SUSPENDUES AUX TENSIONS DU DÉTROIT D'ORMUZ

LES MATIÈRES PREMIÈRES ÉVOLUENT DANS L'INCERTITUDE LA PLUS TOTALE

Les marchés internationaux continuent d'évoluer dans un environnement particulièrement tendu, marqué par les incertitudes géopolitiques autour du détroit d'Ormuz.

Par Nawal Bordji

Malgré des affrontements militaires signalés récemment dans cette zone stratégique du Moyen-Orient, les investisseurs semblent privilégier, pour le moment, une lecture relativement optimiste de la situation. Cette attitude s'explique notamment par la poursuite des discussions, directes ou indirectes, entre les États-Unis et l'Iran, laissant espérer une désescalade progressive de la crise.

Dans ce contexte, les prix du pétrole ont amorcé un léger recul après plusieurs semaines de forte tension. Le Brent se négocie désormais autour de 100 dollars le baril, tandis que le WTI américain est redescendu à environ 97 dollars. Cette baisse reste toutefois fragile et pourrait rapidement être remise en cause par la moindre aggravation de la situation sécuritaire dans la région. Le détroit d'Ormuz demeure en effet un point névralgique du commerce énergétique mondial, par lequel transite une part considérable des exportations de pétrole.

Les incidents militaires survenus vendredi dernier à proximité de cette voie maritime ont ravivé les inquiétudes des marchés. Néanmoins, Donald Trump a cherché à rassurer en minimisant l'ampleur de ces événements et en affirmant que le cessez-le-feu conclu précédemment restait toujours applicable. Les opérateurs financiers considèrent désormais que l'évolution des prix pétroliers dépend essentiellement de deux scénarios opposés. Une avancée diplomatique majeure conduisant à la réouverture complète du détroit pourrait provoquer une baisse rapide des cours. En revanche, un blocage des négociations ou une reprise des



tensions militaires maintiendrait durablement les prix à des niveaux élevés.

L'évolution du marché de l'or reflète également cette forte nervosité internationale. Le métal précieux réagit presque instantanément aux développements géopolitiques et aux perspectives économiques mondiales. Les investisseurs surveillent notamment les conséquences potentielles de la crise sur l'inflation énergétique. Un apaisement au Moyen-Orient réduirait les risques de flambée durable des prix de l'énergie et pourrait faciliter un assouplissement monétaire de la Réserve fédérale américaine.

Dans une situation où l'inflation resterait maîtrisée, la banque centrale des États-Unis disposerait de davantage de marge pour réduire ses taux d'intérêt. Une telle perspective favorise généralement l'or, puisque ce métal précieux devient plus attractif lorsque les rendements des placements financiers diminuent. Toutefois, la progression du cours de l'or reste contenue par les nombreuses zones

d'incertitude. L'Iran refuse toujours, pour l'instant, de rouvrir totalement le détroit d'Ormuz, alimentant ainsi la prudence des investisseurs. L'once d'or atteint désormais 4 730 dollars, tandis que l'argent suit une trajectoire similaire en progressant à 85 dollars.

Les métaux industriels connaissent eux aussi une forte volatilité. À Londres, le cuivre enregistre sa meilleure performance hebdomadaire depuis le début de l'année. Le contrat à trois mois dépasse désormais les 13 500 dollars la tonne. Cette hausse s'explique principalement par les tensions sur l'offre mondiale. Le groupe minier Freeport-McMoRan a notamment annoncé un nouveau report du retour à pleine capacité de la mine de Grasberg, en Indonésie, l'un des plus importants sites de production de cuivre au monde.

Parallèlement, les perturbations dans le détroit d'Ormuz compliquent l'approvisionnement en acide sulfurique, une substance essentielle dans les procédés de production de plusieurs métaux industriels. Cette combinaison de contraintes logistiques et de difficultés minières

accentue les craintes d'un déséquilibre durable entre l'offre et la demande sur le marché du cuivre.

Du côté des matières premières agricoles, les marchés connaissent une phase de respiration après plusieurs semaines de tension. À Chicago, les prix du blé, du maïs et du soja ont reculé au cours des derniers jours. Le blé s'échange désormais autour de 614 cents pour le contrat à échéance juillet 2026. Les opérateurs restent néanmoins très attentifs aux conditions météorologiques aux États-Unis, où la sécheresse affecte plusieurs grandes zones de production céréalière.

Le cacao, en revanche, poursuit sa spectaculaire envolée. Les prix ont bondi d'environ 20 % en seulement cinq jours, sous l'effet des inquiétudes croissantes concernant les récoltes en Afrique de l'Ouest. La pénurie d'engrais dans plusieurs pays producteurs fait craindre une baisse importante des rendements agricoles, alimentant ainsi les tensions sur le marché mondial.

N.B

POUR TRANSFORMER SON AGRICULTURE LA GUINÉE MISE SUR L'ASSEMBLAGE LOCAL DE TRACTEURS

Par Tinhinane Bendahmane

Depuis plusieurs années, la mécanisation agricole est considérée comme l'un des principaux moteurs capables d'accélérer le développement du secteur agricole en Afrique.

Pourtant, dans de nombreux pays du continent, l'utilisation des équipements motorisés demeure encore insuffisante. La Guinée ne fait pas exception à cette réalité, où l'agriculture reste largement dominée par le travail manuel et la traction animale, limitant ainsi les rendements et la modernisation des exploitations.

Dans ce contexte, les autorités guinéennes souhaitent franchir une nouvelle étape en lançant un projet d'unité locale d'assemblage de tracteurs agricoles. Cette initiative a été examinée lors d'une rencontre organisée le mercredi 6 mai entre la ministre de l'Agriculture, Aminata Kaba, et des représentants de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). À travers ce partenariat, le gouvernement entend poser les bases d'une véritable dynamique industrielle au service du monde rural.

D'après les informations communiquées par le ministère de l'Agriculture, cette future installation pourrait produire près de 200 tracteurs dès sa première année d'activité. Même si plusieurs éléments restent encore à préciser, notamment le coût global du projet, le lieu d'implantation du site

ainsi que le calendrier des travaux, cette annonce traduit une volonté claire de renforcer l'autonomie du pays dans le domaine des équipements agricoles.

Au-delà de la simple fabrication de tracteurs, le projet s'inscrit dans une stratégie plus large visant à réduire progressivement la dépendance de la Guinée vis-à-vis des importations de matériels agricoles. Les autorités ambitionnent également de favoriser l'émergence d'une chaîne de valeur locale autour de la mécanisation, capable de créer des emplois, de développer des compétences techniques nationales et de stimuler les activités industrielles liées à l'agriculture.

Cette orientation s'intègre dans la politique nationale de développement de la mécanisation agricole mise en œuvre par Conakry. L'objectif consiste à introduire durablement les équipements motorisés dans les systèmes de production afin de moderniser les pratiques culturales, alléger les tâches des agriculteurs et améliorer les performances des exploitations. Une agriculture davantage mécanisée pourrait aussi contribuer à augmenter les superficies cultivées, réduire les pertes de temps lors des travaux agricoles et renforcer la sécurité alimentaire.

Les défis restent cependant importants. Selon un rapport du ministère de l'Agriculture, le parc agricole guinéen comptait 3 818 tracteurs en 2018. L'ensemble de ces machines provenait de l'importation et une grande partie était déjà

vieillissante ou obsolète. Ce faible niveau de mécanisation s'explique par plusieurs contraintes structurelles, notamment les difficultés financières auxquelles sont confrontés les producteurs, le manque de moyens des petites et moyennes entreprises spécialisées dans la mécanisation, ainsi que les insuffisances techniques et institutionnelles qui freinent le développement du secteur. Dans les zones rurales, l'accès aux équipements modernes demeure encore limité pour de nombreux agriculteurs. Le coût élevé des machines importées, les difficultés d'entretien et l'insuffisance des dispositifs de financement rendent souvent l'acquisition de tracteurs inaccessible aux petites exploitations. En développant une activité locale d'assemblage, la Guinée espère ainsi réduire progressivement les coûts d'achat des équipements agricoles et faciliter leur disponibilité sur le marché national.

À moyen terme, cette initiative pourrait contribuer à transformer en profondeur le paysage agricole du pays. Une meilleure mécanisation permettrait non seulement d'accroître les rendements, mais également de rendre le secteur plus attractif pour les jeunes et les investisseurs. En misant sur la modernisation de ses outils de production, la Guinée cherche ainsi à bâtir une agriculture plus performante, plus compétitive et capable de répondre aux besoins croissants de sa population.

T.B

LE MAKHZEN EXERCE UN CHANTAGE POLITIQUE ET FINANCIER SUR L'EUROPE

L'INSTRUMENTALISATION DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE RELÈVE DU "TERRORISME D'ETAT", SOULIGNE UN EXPERT

L'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi, a affirmé que le Makhzen utilise les migrants comme des boucliers humains et un moyen de chantage politique et financier envers l'Europe, estimant que l'instrumentalisation de "l'immigration clandestine" pour faire pression sur l'Espagne relève du "terrorisme d'Etat".

Dans un entretien accordé à l'APS, Hassan Kacimi a précisé que le Maroc est désormais connu à l'échelle internationale comme un "Etat de trafic de stupéfiants opérant en dehors de tout cadre légal", ajoutant qu'il compte parmi "les acteurs les plus actifs dans le financement des groupes armés et du terrorisme au Sahel, en assurant la protection et la sécurisation des routes de la drogue entre l'Afrique de l'Ouest, le Sahel, l'Afrique du Nord, puis vers l'Europe et le Moyen-Orient".

L'expert a rappelé l'implication récurrente du Makhzen dans de graves violations du droit international, notamment à travers l'occupation illégale du Sahara occidental et le programme d'espionnage "Pegasus", évoquant en outre ses graves atteintes aux libertés individuelles des Marocains et son système policier répressif, qui étouffe toute forme de liberté d'expression et de pratique démocratique.

"Malgré ce passif lourd et compromettant, le Maroc continue de défier l'Europe sur d'autres terrains, en l'inondant de stupéfiants et en utilisant les migrants comme des boucliers humains et un moyen de pression et de chantage", a dit M. Kacimi, ajoutant que Rabat "utilise la carte migratoire comme moyen de chantage politique pour contraindre l'Europe à soutenir les prétentions coloniales du Maroc sur le Sahara occidental".

Il a également rappelé que le Makhzen, partageant des frontières avec Ceuta et Melilla, "exerce des pressions diplomatiques immorales sur l'Espagne et l'Europe", expliquant qu'"après avoir perdu son influence au Parlement européen à la suite de grands scandales de corruption, le Maroc exerce une autre forme de pression en ouvrant ses frontières aux migrants afin de faciliter leur passage vers l'Europe", notamment lorsque le soutien qu'il recherche tend à s'éroder.



L'expert en sécurité avance plusieurs chiffres pour illustrer l'ampleur du chantage exercé par le Maroc sur l'Espagne, précisant qu'en 2020, 23.000 migrants ont atteint les îles Canaries, soit une hausse de 573% par rapport à 2019, estimant que ce chantage relève du "terrorisme d'Etat".

Il a également évoqué l'arrivée, les 17 et 18 mai 2021 dans l'enclave espagnole de Ceuta, de 8.000 migrants, dont 2.700 mineurs, après avoir été autorisés à franchir illégalement la frontière, soulignant que ce chiffre dépasse largement les moyennes annuelles enregistrées à Ceuta et Melilla en 2017, 2018 et 2019.

M. Hassan Kacimi a indiqué, par ailleurs, que l'Espagne a vu affluer un

grand nombre de jeunes migrants, certains âgés de seulement 16 ou 17 ans, voire d'à peine 7 ou 8 ans, vers l'enclave de Ceuta, affirmant qu'il s'agit "d'une violation flagrante des droits de l'enfant garantis par la Convention de Genève relative aux droits de l'enfant de 1989", rappelant le sauvetage d'un nourrisson de la noyade par un élément de la garde civile espagnole.

Le spécialiste des questions migratoires a fait observer que la pression exercée par le Maroc sur l'Espagne vise à la contraindre à reconnaître la prétendue "souveraineté" marocaine sur le Sahara occidental, soulignant que "le Maroc ne cache plus ses intentions criminelles et subversives consistant à ouvrir ses frontières vers

l'Europe chaque fois qu'il fait face à des difficultés politiques ou diplomatiques".

L'immigration clandestine comme levier pour obtenir des financements et des privilèges

Le Maroc ne s'est pas arrêté là, il s'est également servi de la carte de l'immigration clandestine pour obtenir des avantages financiers, en endossant le rôle de gardien de la frontière sud de l'Europe "en contrepartie de multiples privilèges, notamment des aides financières destinées à la gestion de ses frontières avec l'Europe, ainsi que la recherche d'une reconnaissance de la prétendue +souveraineté+ marocaine sur le Sahara occidental", a poursuivi Hassan Kacimi.

Le Maroc a également "exercé des pressions sur l'Europe afin d'obtenir d'autres avantages, particulièrement dans les domaines agricole, commercial et de la circulation des personnes", a-t-il ajouté.

Rappelant que le Maroc est le deuxième bénéficiaire des fonds européens consacrés à la gestion des frontières et des migrations, l'expert a révélé que l'enveloppe qui lui est destinée s'élève à 500 millions d'euros pour la période 2021-2027.

La responsabilité du Maroc étant désormais établie dans les violations des droits humains commises contre les migrants, traités comme des marchandises, l'Union européenne devrait "suspendre ses aides financières au Maroc afin d'empêcher la répétition de telles pratiques indignes (...) et ne plus rester les bras croisés face à des agissements contraires au droit international ainsi qu'aux principes de respect de la dignité humaine et de l'intégrité physique", a soutenu l'expert.

RI

BRUTALITÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ MAROCAINS À L'ÉGARD DES MIGRANTS SUBSAHARIENS

DES TÉMOINS RACONTENT...

Des migrants soudanais, parmi ceux ayant survécu au massacre de Melilla qui a eu lieu à la frontière entre le Maroc et l'Espagne, le 24 juin 2022, racontent les événements de cette terrible journée au cours de laquelle des dizaines de Subsahariens ont été tués par les services de sécurité marocains alors qu'ils tentaient de passer en territoire espagnol.

Dans un roman intitulé "Le vendredi de la mort", l'écrivain soudanais, Al hafed Tardjouk, l'un des rescapés du massacre, a documenté les graves dépassements commis par les membres des services de sécurité marocains à l'encontre des migrants au cours de cette journée qui allonge la liste des crimes commis par le Makhzen contre les droits humains.

Dans une déclaration à l'APS, Tardjouk, aujourd'hui âgé de 28 ans, revient, avec beaucoup d'amertume sur les événements ayant émaillé cette journée et sur les circonstances dans lesquelles il a échappé miraculeusement à une mort certaine. Il évoque également la grave blessure subie ce jour-là suite aux actes de violence commis contre lui par des agents marocains. L'auteur parle des dizaines de personnes tuées sous les coups de matraque, "alors qu'elles rêvaient d'une vie meilleure, de l'autre côté de la frontière". Les plus chanceux d'entre ces migrants, ont écopé de lourdes peines et devront passer de longues années en prison, raconte-t-il encore.

Les agents marocains "nous ont affrontés avec du gaz lacrymogène et des bombes qui ont pour effet de vous couper le souffle et de vous paralyser, mais aussi des balles en caoutchouc en plus des coups de matraques. Des dizaines de personnes ont été tuées. D'autres sont aujourd'hui handicapées à vie", déplore l'auteur.

"Lorsqu'ils ont eu assez de nous torturer, ils nous ont éloignés de la frontière, avant de déplacer les morts afin de faire disparaître toute trace de leurs crimes", a-t-il précisé. Le rescapé note que

de nombreux migrants ont disparu ce vendredi 24 juin, signalant que les autorités marocaines ont tout fait pour que la communauté internationale ne soit pas informée des meurtres commis.

Selon ce témoin des événements, il existe aujourd'hui une unanimité parmi les victimes sur le fait que le gouvernement marocain utilise les migrants comme une arme pour faire pression sur l'Europe en cas de nécessité. L'écrivain exprime le souhait de voir les migrants emprisonnés au Maroc, enfin libres et dit espérer aussi que la Cour internationale de justice demande des comptes au Makhzen concernant ses crimes et que les familles des victimes soient indemnisées.

Un autre jeune soudanais, âgé de 22 ans, qui a choisi de s'exprimer sous le pseudonyme de "Migrant", raconte comment ses frères ont été tués devant ses yeux au passage frontalier. Il parle des tortures qu'il a subies ainsi que de son incarcération illégale. "Nous étions à quelques mètres seulement du territoire européen, lorsque l'armée marocaine nous a attaqués sauvagement. Les militaires nous ont brisés les jambes. Nous n'oublierons jamais la férocité avec laquelle ils nous frappaient", se rappelle-t-il. "Nous avons ensuite été conduits au poste de police. Ils nous ont donné des documents et nous ont obligés à les signer sans que nous puissions en lire le contenu. Ils nous ont attribué des actes que nous n'avons pas commis et nous ont emprisonnés abusivement", dit-il. Il souligne que les détenus ont été frappés à plusieurs reprises avant leur incarcération.

Les prisonniers ont été répartis sur cinq pénitenciers et n'ont pas été autorisés à communiquer avec leurs proches, poursuit-il. Il partage lui aussi l'idée selon laquelle le Makhzen utilise les migrants pour faire du chantage aux Européens pour ses propres intérêts.

Un autre jeune, âgé de 19 ans, vivant aujourd'hui à Casablanca, fait part de ce qu'ont vécu les migrants subsahariens pendant et après ces

événements, soutenant qu'il a constaté une montée du racisme suite aux campagnes orchestrées par les autorités contre les Subsahariens. Des campagnes impliquant les partis politiques et les médias, mais également des citoyens. "Le royaume s'est transformé en un enfer" pour les migrants, constate-t-il amèrement.

Ce jeune homme qui a choisi de se faire appeler "Mohamed" par souci de discrétion, estime que les migrants sont devenus de "simples numéros dans le marché des intérêts". Lui-même et ceux qui s'étaient réfugiés dans une forêt voisine au passage frontalier avant ce vendredi noir, ont vécu des jours difficiles. Les services de sécurité marocains leur ont imposé un blocus étouffant les empêchant de trouver de quoi manger ou d'accéder à l'eau.

"Ils nous ont poussé à franchir la frontière et lorsque nous sommes sortis, ce fut la catastrophe", raconte-t-il. "J'ai perdu connaissance sous les coups de matraque et je me suis réveillé sur les hurlements d'un agent qui me traînait par la jambe, non loin d'un amas de cadavres. On m'a emmené ensuite au commissariat où j'ai subi un interrogatoire. Les accusations étaient prêtes et il fallait juste que je l'ai approuvé en signant un document", se rappelle-t-il. "Ils nous ont frappé et insultés, et nous ont traité de criminels alors que tout ce que nous voulions était d'avoir une vie décente", confie-t-il.

"Après la prison, ceux qui ont trouvé une location ont été harcelés par la police. Les membres des services de sécurité faisaient des raids à l'aube pour nous terroriser", poursuit-il.

Selon lui, détenir des documents accordant un statut de réfugié ne sert plus à rien au Maroc, ajoutant que même ceux qui tentent de quitter ce pays ne le peuvent pas. La seule façon de sortir du Maroc est de le faire de la manière illégale, comme l'ont fait beaucoup de ses amis, conclut-t-il.

RI

ÉLECTROMÉNAGER

SAMSUNG QUITTE LE MARCHÉ CHINOIS

Le géant sud-coréen Samsung cède face au poids des marques chinoises et annonce l'arrêt de la commercialisation de ses produits électroménagers en Chine. Cette décision traduit la montée en puissance des marques locales telles que Hisense, TCL ou Xiaomi, désormais dominantes sur le premier marché mondial.

Par Yakout Abina

Samsung, leader mondial du marché des téléviseurs, a officiellement annoncé son retrait total du marché chinois pour ses produits électroménagers. L'annonce a été officialisée le 7 mai par Samsung Chine, via une notification publiée sur ses canaux officiels. Le groupe y précise qu'il cessera la vente de l'ensemble de ses appareils électroménagers, couvrant notamment les téléviseurs et les moniteurs. « Afin de répondre à l'évolution rapide de l'environnement de marché, et après une étude approfondie, Samsung Electronics a décidé de cesser la vente, sur le marché de Chine continentale, de tous ses produits électroménagers, y compris les téléviseurs et les moniteurs », indique le communiqué. La décision du groupe ne concerne pas uniquement les téléviseurs. La marque précise dans une FAQ que l'arrêt de la commercialisation s'étend à une large gamme de produits, incluant les moniteurs, les grands écrans commerciaux, les climatiseurs, les réfrigérateurs, les lave-linge, les sèche-linge, les appareils d'entretien des vêtements, les systèmes audio, les vidéoprojecteurs, les aspirateurs ainsi que les purificateurs d'air.

En revanche, les smartphones restent disponibles sur le marché



chinois, confirmant que la stratégie de Samsung vise spécifiquement le segment de l'électroménager et de l'affichage. Il ne s'agit pas d'un retrait total du marché chinois, mais bien d'un abandon d'une large partie des produits grand public de Samsung. La marque précise que les stocks déjà disponibles pourront continuer à être écoulés via les canaux de distribution existants. Les clients déjà équipés ne devraient pas être laissés de côté. Le groupe assure que le service après-vente restera pleinement opérationnel. Les réparations, garanties et prestations d'installation continueront d'être assurées conformément à la réglementation chinoise. Les centres agréés demeureront accessibles, tout comme les canaux de contact habituels, garantissant aux consommateurs un suivi et une assistance technique malgré l'arrêt des ventes. Ce départ en dit long sur la montée en puissance des

marques locales. La Chine demeure le plus grand marché mondial pour de nombreux produits grand public, notamment le téléviseur. Pourtant, le géant sud-coréen n'y occupait plus la position dominante que son statut international pouvait laisser imaginer. Ces dernières années, les fabricants chinois ont séduit de plus en plus les consommateurs en s'imposant sur plusieurs fronts : prix compétitifs, diagonales d'écran plus larges, volumes de production massifs et innovations technologiques adaptées aux attentes locales. Dans les foyers, des acteurs comme Hisense, TCL, Xiaomi, Skyworth ou Haier ont pris le dessus, reléguant progressivement les marques étrangères au second plan. Selon les données publiées par AVC/Aowei Cloud Network, Samsung ne représenterait plus que 3,6 % de part de marché en Chine. Un chiffre qui illustre la perte d'influence du groupe sud-coréen

face à des concurrents locaux désormais majoritaires. Voir le leader mondial des téléviseurs quitter le pays où se joue une part essentielle de l'avenir du secteur illustre l'évolution rapide de ce marché. Ce retrait pourrait profiter à TCL, déjà très proche de Samsung en volume à l'échelle mondiale.

Le groupe chinois gagne du terrain année après année, porté par une stratégie offensive sur les MiniLED, les très grandes diagonales et les prix compétitifs.

Samsung conserve toujours une image premium solide sur de nombreux marchés, notamment en Europe et aux États-Unis, mais son retrait de Chine révèle un changement profond dans le rapport de force mondial. Sur leur marché domestique, les fabricants chinois ne sont plus de simples challengers : ils se sont imposés comme les véritables maîtres du jeu.

Y.A

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES EN AFRIQUE

FIASCO DE MICROSOFT AU KENYA

Par Salim Nait Ouguelmim

À l'heure où les géants de la tech se livrent une bataille acharnée pour dominer le marché mondial du cloud, l'Afrique subsaharienne représente l'une des dernières grandes frontières numériques à conquérir. Un continent en pleine mutation démographique et économique, dont les entreprises, les gouvernements et les citoyens aspirent à des infrastructures capables de soutenir leur transition vers le tout-numérique. C'est dans ce contexte porteur, à l'aube d'une révolution technologique continentale, que Microsoft a cru tenir son coup d'éclat. En mai 2024, profitant de la venue du président kényan William Ruto à Washington dans le cadre d'une visite d'État sous l'administration Biden, les deux partenaires ont conjointement levé le voile sur un projet colossal : l'édification d'un centre de données au Kenya, financé à hauteur d'un milliard de dollars. L'annonce avait tout d'un accord historique entre puissances économiques. On la comparait volontiers à un traité d'envergure entre États souverains. Deux ans plus tard, l'enthousiasme des premières heures a cédé la place à une impasse diplomatique-commerciale que l'agence Bloomberg a mise au jour dans un récent article d'investigation. Le projet reposait sur une logique séduisante. Le Kenya dispose d'une ressource rare sur le continent africain : une capacité géothermique exceptionnelle, puisée dans les profondeurs de la vallée du Grand Rift. Cette énergie propre, abondante et relativement bon marché, devait alimenter intégralement le futur data center, conférant à l'ensemble du projet une dimension écologique que les deux partenaires n'ont pas manqué de mettre en avant. Plus encore, l'infrastructure devait accueillir une région Azure dédiée à l'Afrique de l'Est, autrement dit un point d'accès local aux services cloud de Microsoft, permettant aux entreprises et aux institutions du continent de se connecter

à des serveurs de proximité plutôt que de transiter par des nœuds situés en Europe ou en Asie. La promesse était double : réduire la latence et abaisser les coûts pour des millions d'utilisateurs potentiels. Mais entre la vision stratégique et sa concrétisation sur le terrain, les obstacles se sont multipliés. Au cœur du blocage : une exigence formulée par Microsoft et G42 que le gouvernement kényan n'a pas été en mesure d'honorer. Pour que l'investissement soit viable financièrement, les deux partenaires réclamaient de Nairobi un engagement contractuel ferme consistant à acheter chaque année un volume plancher de services cloud. Une sorte d'abonnement souverain obligatoire, calibré pour garantir un retour sur investissement prévisible. Or le Kenya n'a pas pu — ou voulu — souscrire à cette garantie au niveau exigé. C'est sur cet écueil précis que les discussions ont échoué, conduisant selon Bloomberg à une réévaluation de l'envergure du projet à la baisse.

Du côté du gouvernement kényan, on s'emploie à ne pas laisser filtrer l'impression d'un échec. John Tanui, haut responsable au sein du ministère de l'Information, a tenu à préciser publiquement que les négociations n'avaient été ni interrompues ni abandonnées. Ses déclarations se veulent rassurantes, mais elles contiennent elles-mêmes des aveux en creux : le périmètre définitif du projet et son montage financier restent à déterminer. Plus troublant encore, la question de l'approvisionnement énergétique, présentée dès l'origine comme l'argument majeur en faveur du choix du Kenya, n'est toujours pas réglée. Ce qui devait constituer l'atout décisif du dossier kényan se révèle donc, à ce stade, tout aussi incertain que le reste. Cette situation illustre avec une clarté désarmante les défis que rencontrent les multinationales technologiques lorsqu'elles cherchent à s'implanter durablement dans des marchés émergents africains. La bonne volonté politique et les annonces spectaculaires ne suffisent pas. Les gouvernements du continent,

souvent soumis à des contraintes budgétaires serrées et à des priorités concurrentes, ne peuvent pas toujours offrir les garanties financières ou réglementaires qu'exigent des investisseurs privés soumis à la pression de leurs actionnaires. La rencontre entre l'ambition technologique occidentale et les réalités institutionnelles africaines produit parfois des frictions que ni les protocoles diplomatiques ni les milliards de dollars ne parviennent à absorber seuls. Microsoft, G42 et le gouvernement kényan ont jusqu'ici décliné toute demande de réaction médiatique sur le fond du dossier.

Pendant que ce feuilleton africain se joue en coulisses, Microsoft doit simultanément gérer un contentieux juridique d'une toute autre nature, cette fois sur le front chinois. La société Newman Infinite accuse l'éditeur américain d'avoir utilisé sans autorisation des technologies protégées, liées aux interfaces tactiles et aux environnements graphiques. L'affaire a escaladé les degrés de la hiérarchie judiciaire chinoise jusqu'à atteindre la Cour suprême populaire, l'instance juridictionnelle la plus haute du pays. Microsoft a déjà tenté à plusieurs reprises de faire invalider le brevet en cause, sans jamais y parvenir. Si la plus haute juridiction tranche en faveur de Newman Infinite, les répercussions pourraient être considérables : le groupe de Redmond se verrait contraint de revoir en profondeur ses pratiques sur l'un des marchés les plus stratégiques de sa présence internationale, à la fois en termes de volume d'activité et d'enjeux géopolitiques.

Deux dossiers brûlants, deux continents, et une même leçon qui se dessine pour Microsoft : la domination mondiale ne se décrète pas par voie de communiqué de presse. Elle se construit, parfois laborieusement, dans les méandres des négociations gouvernementales, des contraintes légales locales et des rapports de force économiques qui ne cèdent pas toujours face aux ambitions des géants du numérique.

S.N.O

RESTAURATION DES TERRES AU NIGER DES MILLIERS D'EMPLOIS CRÉÉS FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Le pays accélère ses programmes environnementaux pour soutenir les populations rurales, renforcer la production pastorale et limiter les effets du changement climatique

Par Halim Dardar

Le Niger poursuit ses efforts en matière de restauration environnementale à travers plusieurs programmes destinés à réhabiliter les terres dégradées, renforcer la résilience climatique et améliorer les conditions de vie des populations rurales. Les autorités nigériennes considèrent désormais la récupération des sols comme un axe stratégique de développement économique et social, dans un contexte marqué par l'aggravation des effets du changement climatique sur les activités agricoles et pastorales.

Selon un communiqué officiel du gouvernement, les différentes opérations engagées dans le pays ont permis de générer près de 82 000 emplois temporaires au cours de l'année 2025. Ces initiatives concernent notamment la restauration des terres dégradées, l'ensemencement d'espèces fourragères et la plantation de végétaux adaptés aux conditions climatiques sahéliennes. Les pouvoirs publics cherchent ainsi à restaurer les écosystèmes fragilisés tout en créant des sources de revenus pour les habitants des zones rurales, particulièrement exposés à la précarité économique et à l'insécurité alimentaire.

Dans une émission consacrée au bilan de l'année 2025, diffusée le mercredi 6 mai sur la télévision nationale, le ministre nigérien chargé de l'Environnement, le colonel Maizama Abdoulaye, a souligné l'impact positif des projets réalisés dans plusieurs régions du pays. Il a expliqué que les



travaux de récupération des terres et les opérations d'ensemencement des plantes fourragères ont contribué à une amélioration sensible de la production pastorale dans différentes localités. D'après lui, ces programmes ont permis aux populations bénéficiaires de générer des revenus estimés à plusieurs milliards de francs CFA.

Le responsable gouvernemental a également indiqué que les actions entreprises entre 2024 et 2025 ont représenté plus de 10 millions d'hommes-jours. Ce chiffre correspond à plus de 10 millions de journées de travail mobilisées dans le cadre des différents chantiers environnementaux engagés par l'État. Cette mobilisation importante illustre l'ampleur des projets mis en œuvre ainsi que leur rôle dans la création d'emplois temporaires, notamment pour les jeunes et les habitants des zones rurales confrontés au manque d'opportunités économiques.

Les autorités mettent particulièrement en avant les résultats enregistrés dans certaines régions comme

celle de Tahoua. Dans la zone de Kéré-Kapada, les travaux de restauration des terres auraient permis une amélioration notable de la biomasse pastorale. Selon les données communiquées par le gouvernement, la production aurait atteint près de trois tonnes de matière sèche par hectare, un niveau considéré comme significatif pour cette région sahélienne régulièrement affectée par la dégradation des sols et les déficits pluviométriques.

Au-delà de la préservation de l'environnement, le Niger cherche à transformer ces projets en véritables instruments de développement rural durable. Les programmes actuellement déployés associent plusieurs dimensions : lutte contre l'avancée de la désertification, amélioration des ressources fourragères, sécurisation des activités pastorales et soutien aux revenus des ménages ruraux. Les autorités espèrent ainsi réduire la vulnérabilité des populations face aux crises climatiques tout en renforçant la sécurité alimentaire dans les zones les plus exposées.

Cette stratégie intervient dans un contexte particulièrement difficile pour le pays. Comme plusieurs États du Sahel, le Niger demeure fortement vulnérable aux conséquences du changement climatique. Les sécheresses répétitives, les inondations saisonnières et les vents violents perturbent régulièrement les productions agricoles et pastorales, aggravant la pauvreté, les déplacements de populations et les tensions sociales dans certaines régions. Les ressources naturelles subissent également une forte pression démographique et environnementale, accentuant la dégradation des terres cultivables et des espaces pastoraux.

Pour faire face à cette situation, les autorités nigériennes ont multiplié les initiatives nationales et les engagements internationaux liés à l'adaptation climatique. Le pays a notamment adopté plusieurs politiques publiques destinées à renforcer la résilience des territoires vulnérables, parmi lesquelles figure le Plan national d'adaptation. Ce dispositif bénéficie de l'appui d'institutions publiques, d'organisations non gouvernementales, de partenaires techniques et financiers ainsi que d'acteurs du secteur privé engagés dans les questions environnementales et agricoles.

Malgré les avancées enregistrées, le gouvernement estime que les besoins restent considérables. Selon le document intitulé « Première communication relative à l'adaptation aux changements climatiques au Niger », publié en mai 2025, les financements nécessaires à la mise en œuvre des priorités nationales d'adaptation sont évalués à environ 5435 milliards de francs CFA, soit plus de 9 milliards de dollars. Un montant qui illustre l'ampleur des défis auxquels le Niger doit encore faire face pour protéger durablement ses ressources naturelles, soutenir ses populations rurales et limiter les conséquences économiques et sociales du dérèglement climatique.

H.D

NAÂMA MISE SUR L'ARGANIER POUR LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION LANCEMENT D'UNE OPÉRATION DE PLANTATION

Par Hamida Indja

À l'occasion de la Journée internationale de l'arganier, la wilaya de Naâma a lancé une opération de plantation de 160 arbres à Djeniene Bourezg. Cette initiative intervient après les résultats encourageants obtenus lors de précédentes expériences menées dans la région. À travers ce projet, les autorités ambitionnent de développer cette culture à forte valeur ajoutée tout en accompagnant les agriculteurs grâce à un suivi technique régulier.

La Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a lancé, dimanche, une opération de plantation de 160 plants d'arganier dans une exploitation agricole située dans la commune de Djeniene Bourezg, à l'extrême sud de la wilaya.

Cette initiative coïncide avec la célébration de la Journée internationale de l'arganier, célébrée chaque année le 10 mai. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la culture de l'arganier et à élargir les superficies consacrées à cette espèce arboricole, conformément aux orientations des hautes autorités du pays.

Le conservateur des forêts de la wilaya, Hitache Rachid, a expliqué que ce projet a été lancé à la suite des résultats positifs enregistrés lors d'une précédente expérience de plantation d'arganiers sur une superficie d'environ un hectare dans la région d'El Ghouiba, située dans la commune de Moghrar.

La même instance poursuit également plusieurs opérations expérimentales dans différentes régions afin de renforcer davantage la production de cette espèce forestière.

Selon la même source, un programme a été lancé pour la création de pépinières comprenant près de 1 000 plants d'arganier. Ces plants seront

ensuite distribués et plantés dans plusieurs exploitations agricoles de la wilaya.

La Conservation des forêts assure également un accompagnement technique au profit des agriculteurs ainsi que des jeunes porteurs de projets engagés dans la protection, la valorisation et le développement de l'arganier dans la région. Cet accompagnement se concrétise à travers l'organisation de conférences, d'ateliers et de journées d'étude scientifiques et techniques.

La célébration de la Journée internationale de l'arganier s'est déroulée dans l'exploitation agricole de Bentaleb Abdelkrim, dans la commune de Djeniene Bourezg, en présence du secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Messaoud Boulaâras.

À cette occasion, des spécialistes de l'Institut national de recherche forestière ont présenté des explications théoriques et pratiques destinées aux agriculteurs ainsi qu'aux propriétaires d'exploitations agricoles.

Les interventions ont porté sur les techniques de plantation de l'arganier, son importance économique en tant que ressource naturelle à usages multiples, ainsi que sur son rôle dans la lutte contre la désertification.

Les responsables ont également souligné que la wilaya de Naâma dispose de conditions climatiques et d'un sol favorables au développement de cette culture. Il a aussi été rappelé que l'arganier figure sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en raison de son importance environnementale et économique.

H I

FEUX DE CHAMPS INSTALLATION À SOUK AHRAS DE LA COMMISSION DE PRÉVENTION

La commission de wilaya de prévention et de lutte contre les feux de champs a été installée lundi à Souk Ahras dans le cadre des mesures proactives et de coordination entre les services concernés à la veille de la campagne de moisson battage de la saison 2025-2026.

L'installation tenue au siège de la wilaya a été présidée par le wali, Abdelkrim Zinai en présence des cadres de la wilaya, des chefs de daïra, des présidents d'APC et des représentants des secteurs et organismes concernés.

Le plan de lutte contre les incendies des récoltes agricoles a été adopté durant cette rencontre à l'occasion de laquelle le wali a insisté sur "le renforcement de la coordination opérationnelle entre les divers services et la vigilance extrême par notamment l'installation de commissions locales de veille au niveau des communes et des grands périmètres agricoles".

Il a également préconisé d'équiper les moissonneuses batteuses d'extincteurs et la mobilisation de citernes d'eau outre l'accompagnement des agriculteurs et leur sensibilisation aux mesures de prévention des feux de champs.

La rencontre a passé en revue le plan d'intervention et les moyens mobilisables par les divers services dont les équipes de la direction de la protection civile et de la conservation des forêts.

R.Env

FORMATION ACADÉMIQUE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS ENCOURAGE
LES VOCATIONS MÉDIATIQUES

La faculté des sciences humaines et sociales de l'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a organisé le concours « Presse universitaire », une initiative destinée à révéler et à accompagner les aptitudes des étudiants dans les domaines du journalisme écrit et de la présentation audiovisuelle, a-t-on indiqué auprès de cette structure universitaire.

Par Saïd Slimani

Cette activité médiatique, tenue dimanche à l'initiative du club de presse « Aïssa Messaoudi » en collaboration avec le service des activités scientifiques, culturelles et sportives de la faculté, a rassemblé de nombreux universitaires ainsi que des professionnels exerçant dans le secteur de l'information et de la communication.

La compétition a suscité un vif engouement parmi les étudiants participants, qui ont présenté leurs travaux



et démontré leurs capacités devant un jury spécialisé composé d'enseignants universitaires et de journalistes issus de différents supports de

la presse écrite et audiovisuelle.

Les candidats ont été départagés selon plusieurs critères professionnels précis, notamment la qualité de

l'expression linguistique, la maîtrise du style journalistique, l'aisance face à la caméra, ainsi que les techniques de diction, de prise de parole et d'éloquence.

À cette occasion, le doyen de la faculté, le professeur Lahmar Kada, a insisté sur l'importance de ce type d'initiatives dans le rapprochement entre l'enseignement académique et l'expérience pratique, rappelant l'engagement de l'université à encourager les activités mettant en avant la créativité et les compétences des étudiants.

Présent lors de cette manifestation, le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a salué le niveau présenté par les concurrents. Il a estimé que ces espaces d'échange et de mise en situation constituent une véritable opportunité pour préparer les futurs journalistes et leur offrir des perspectives professionnelles prometteuses.

S.S

LUTTE CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX

LES PRATIQUES SAINES ÉLOIGNENT LES ÉGAREMENTS MALSAINS

Par Yousra Dali

Les loisirs et leur contribution à la prévention des phénomènes sociaux touchant la jeunesse ont été au centre d'une rencontre régionale organisée lundi à Relizane, à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports.

Cette manifestation a réuni des représentants de plusieurs secteurs et institutions, parmi lesquels les directions de la Jeunesse et des Sports, de la Santé, de l'Éducation, de la Formation professionnelle, des Affaires religieuses et de l'Action sociale. Des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile ainsi que des associations venues des wilayas de Saïda, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Mascara, Tissemsilt, Mostaga-

nem, Chlef, Tiaret et Relizane ont également pris part à cette rencontre. Cette initiative avait pour objectif d'examiner les moyens les plus efficaces pour préserver les jeunes des dérives sociales et les orienter vers des pratiques sportives et des activités récréatives à vocation éducative.

Organisée à la Maison de la culture « Mohamed-Issiakhem » du chef-lieu de wilaya, cette journée d'étude a donné lieu à plusieurs interventions de sensibilisation et d'orientation. Les participants ont notamment évoqué les dangers liés à la consommation de drogues ainsi que leurs conséquences néfastes sur la santé, le comportement individuel et l'équilibre de la société. Ils ont également mis l'accent sur l'importance des activités sportives et de loisirs dans la lutte contre la toxicomanie et l'usage de substances psychotropes, a indiqué à l'APS le directeur de la jeu-

nesse et des sports de la wilaya, H'mida Mahroug. Dans le cadre de cette action de sensibilisation, les établissements de jeunesse ont organisé une exposition variée mettant en avant les différentes activités culturelles, sportives et récréatives capables d'attirer les jeunes et de favoriser leur encadrement. Cette exposition a également illustré le rôle de ces programmes dans le renforcement de la culture de prévention contre les fléaux sociaux, grâce à des espaces dédiés à la créativité, aux loisirs, au développement des compétences et à l'épanouissement des talents des jeunes. Cette rencontre confirme l'importance des activités de loisirs comme moyen efficace d'accompagnement, de protection et d'intégration positive des jeunes au sein de la société, a ajouté M. Mahroug.

Y.D

INCENDIES DE FORÊT

LANCEMENT D'UNE CARAVANE DE
SENSIBILISATION À BEJAÏA

Une caravane de sensibilisation contre les feux de forêt a été lancée lundi à Bejaïa pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation du patrimoine forestier et aux différents comportements susceptibles de provoquer des incendies durant la saison estivale.

Le coup d'envoi de cette caravane qui a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux dangers des incendies de forêt, de promouvoir les mesures préventives et d'encourager le signalement rapide de tout départ de feu ou comportement suspect, a été donné par le wali, Kamel Eddine Kerbouche. Il a, à cette occasion, insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants et de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour protéger les forêts et les ressources naturelles de la wilaya, soulignant que la prévention et la sensibili-

sation constituent "la première ligne de défense" contre les incendies. M. Kerbouche a, aussi, salué les efforts déployés par les agents de la Protection civile, les services des forêts et l'ensemble des intervenants, appelant les citoyens à faire preuve de responsabilité afin de contribuer à la préservation du patrimoine forestier. Étaient présents au lancement de la caravane, des représentants de la Protection civile, organisatrice de cette initiative en coordination avec la Conservation des forêts et le Parc national de Gouraya, ainsi que de plusieurs associations locales actives dans le domaine de la protection de l'environnement. Dans une première phase, l'opération ciblera les principaux sites touristiques de la wilaya afin de sensibiliser les visiteurs à la préservation du milieu forestier et environnemental.

R.S

CARNET ANIMALIER

NAISSANCE DE CINQ LIONCEAUX AU PARC
ZOOLOGIQUE ET DE LOISIRS "LA CONCORDE CIVILE"

Le parc zoologique et de loisirs "La Concorde civile" à Alger a récemment enregistré la naissance de cinq (5) lionceaux de l'espèce rare du lion blanc, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

La naissance de ces lionceaux constitue un apport qualitatif en matière de protection et de reproduction des espèces rares, a précisé la même source. Le parc zoologique et de loisirs "La Concorde civile" poursuit également ses ef-

forts dans le domaine de la protection des animaux et de la préservation de la biodiversité, en mettant l'accent sur l'objectif stratégique de l'établissement chargé de sa gestion, consistant à "préserver les espèces rares et à développer les programmes de reproduction au sein du parc, permettant de disposer d'animaux nés localement au lieu de dépendre de leur importation depuis l'étranger", selon le communiqué.

R.S

SANTÉ PUBLIQUE

MISE EN SERVICE
PROCHAINE D'UNE
UNITÉ D'ONCOLOGIE À
BOUCHEGOUF

Une unité d'oncologie relevant de l'établissement public hospitalier (EPH) Brahmia-Messaoud de Boucheougouf (Guelma) sera "prochainement" mise en service pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer des communes, situées, à l'Est de cette wilaya, a-t-on appris lundi auprès du directeur cet EPH.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelaziz Ghedjati a précisé que les ultimes dispositions sont actuellement mises en place dont la formation du staff médical à l'utilisation des équipements et la préparation du traitement de la chimiothérapie afin d'ouvrir cette unité "dans les très proches délais".

A terme, cette unité évitera à pas moins de 200 malades des communes de la partie Est de la wilaya de longs déplacements vers l'unité d'oncologie de l'hôpital Ibn Zahr de Guelma ou le centre anti-cancer d'Annaba pour des consultations ou des séances de chimiothérapie, selon le même responsable.

Dans une première phase, cette unité prendra en charge les malades des communes de Boucheougouf, Medjez Sfa, Oued Cheham, Dahouara, Hammam N'baïl, Oued Fragha, Ain Ben Beida et Béni Mezline qui totalise une population de plus de 113.000 habitants, a précisé la même source.

Un nouveau bâtiment disposant de toutes les commodités nécessaires a été réalisé au centre de la commune de Boucheougouf pour accueillir cette unité ainsi qu'un centre de transfusion sanguine.

Cette nouvelle structure sanitaire a été baptisée du nom du défunt moudjahid "Djahel Abdallah".

R.S

FOOTBALL/PRÉPARATIFS CAN U17

L'ÉQUIPE D'ALGÉRIE U17 POURSUIT SA PRÉPARATION POUR LA CAN-2026

À l'approche de la Coupe d'Afrique des nations U17 prévue au Maroc, la sélection nationale poursuit activement sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa.

Par Hamida Indja

Sous la conduite du sélectionneur Amine Ghimouz, les jeunes Verts enchaînent les examens médicaux et les matchs d'application afin de constituer un groupe compétitif capable de représenter dignement l'Algérie lors de cette compétition continentale. L'objectif affiché est de réaliser un parcours convaincant en Afrique et d'obtenir une qualification pour la Coupe du monde U17 2026.

Selon la Fédération algérienne de football, la sélection nationale des moins de 17 ans poursuit son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger, en prévision de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations 2026 de la catégorie.

Dimanche, à l'occasion du troisième jour du regroupement, les joueurs ont effectué plusieurs examens médicaux au sein du pavillon médical du centre, sous la supervision du médecin fédéral Mohamed Khalil Mouden.

Dans la soirée, le sélectionneur national Amine Ghimouz a organisé un match d'application sur l'une des pelouses du Centre technique national afin d'évaluer les capacités physiques et techniques des joueurs convoqués pour ce stage.

Pour cette phase finale de la CAN U17, prévue du 13 mai au 2 juin au Maroc, le sélectionneur national Amine Ghimouz a retenu une liste de 26 joueurs. Cette sélection com-



prend plusieurs jeunes talents évoluant dans des clubs européens, notamment Yanis Mes-saoudi de l'AC Milan, Rayane Zidane du Bayer Leverkusen, Mahdi Machlout de l'Inter Milan ainsi que Mouhammed Valmy du Stade Rennais. À l'issue du tirage au sort, l'Algérie a été versée dans le groupe D en compagnie du Sénégal, du Ghana et de l'Afrique du Sud. Les jeunes Algériens entameront la compétition le 14 mai face au Ghana à 20h00. Ils affronteront ensuite l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h00, avant de conclure la phase de groupes contre le Sénégal le 20 mai à 20h00. La compétition réunira 16 sélections répar-

ties en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premières formations de chaque groupe accéderont aux quarts de finale, qui marqueront le début de la phase à élimination directe. Les équipes qualifiées pour les quarts de finale décrocheront automatiquement leur billet pour la Coupe du monde U17 de la FIFA 2026.

Des matchs de barrage opposeront également les sélections classées troisièmes de leurs groupes afin de désigner les deux dernières équipes africaines qualifiées pour le Mondial U17.

H.I

INFRASTRUCTURES SPORTIVES LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU STADE CHAHID HABIB-BOUAKEUL

Les travaux de réhabilitation du stade Chahid Habib-Bouakeul d'Oran seront lancés à la fin du mois de mai en cours, dans le cadre d'un vaste projet de modernisation de cette infrastructure sportive historique, après la mobilisation d'une enveloppe financière jugée "importante", a-t-on appris, lundi, auprès des services de la commune d'Oran, propriétaire de l'enceinte. Selon la même source, les travaux s'étaleront sur une durée de 18 mois et porteront sur l'ensemble des installations de ce stade, considéré comme l'un des plus anciens équipements sportifs de la wilaya, puisqu'il a été inauguré en 1927.

Le projet prévoit notamment la réhabilitation des anciens vestiaires, la réalisation de nouveaux vestiaires sous les tribunes secondaires, ainsi que le renouvellement de la pelouse en gazon synthétique et la réfection de la toiture des tribunes, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et de déroulement des rencontres. Cette opération englobe également la réalisation de nouvelles infrastructures sportives, conformément aux études techniques élaborées, dont un terrain annexe dédié aux entraînements, une piscine et une salle de sport, dans le but de renforcer les équipements sportifs de proximité et de dynamiser l'activité sportive dans la région. Les autorités locales misent sur ce projet pour redonner à cette enceinte emblématique son rayonnement d'antan et améliorer les conditions de pratique sportive et d'organisation des compétitions locales. D'une capacité d'environ 15.000 places, le stade Chahid Habib-Bouakeul accueille notamment les rencontres de l'ASM Oran, ainsi que celles d'autres clubs oranais évoluant dans les divisions inférieures, à l'instar du Médiouni, du RCG Oran et de l'IRB Oran.

RS/APS

FOOTBALL/ALGÉRIE/COACHING 23 CANDIDATES RETENUES POUR LA LICENCE CAF A FÉMININE

Vingt trois (23) candidates ont été retenues pour un stage de formation en vue de l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A féminine, au titre de la saison 2026-2027, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le déroulement du premier Module 1 de cette formation aura lieu du

21 au 25 juin 2026 au Centre technique national de Sidi Moussa, souligne la FAF sur son site officiel.

Il s'agit d'une initiative inédite en Algérie, visant à promouvoir le développement du football féminin et à renforcer les compétences techniques des encadreuses, conformément aux standards de la Confédération africaine de football

(CAF), a précisé la même source. Les candidates devront être titulaires de la licence CAF B ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifier d'au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine de l'entraînement (à compter de l'obtention du diplôme).

RS/APS

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 DE PARA-CYCLISME SUR PISTE MÉDAILLE D'ARGENT POUR L'ALGÉRIEN AYMEN DJABER AU SCRATCH

L'Algérien Aymen Djaber a décroché une médaille d'argent au Scratch des Championnats d'Afrique 2026 de para-cyclisme sur piste, actuellement en cours au Nigeria, après sa deuxième place en finale de l'épreuve, disputée lundi au Vélodrome d'Abuja.

Il s'agit de la deuxième médaille d'argent pour l'Algérie dans ces Championnats d'Afrique de para-cyclisme, après celle de Zine-Eddine Merabet, décrochée la veille, dans l'épreuve de Poursuite Individuelle.

L'international algérien s'était brillamment qualifiée pour la finale de cette épreuve, avant de s'incliner contre l'Égyptien Islam Abou Zaid, se contentant ainsi de la deuxième place.

De son côté, Aymen Djaber n'avait pas réussi à atteindre la finale de la Poursuite Individuelle, se contentant d'affronter le Sud-africain Trut Reyaan dans "la petite finale pour le bronze", ou il s'est finalement incliné. Mais ce n'était que partie remise, puisqu'il s'est bien rattrapé ce lundi, en décrochant l'argent au Scratch, offrant ainsi à l'Algérie sa deuxième médaille dans la compétition. La sélection nationale (messieurs/dames) de cyclisme sur piste est à pied d'œuvre depuis vendredi au Nigeria, en prévision de ces Championnats d'Afrique 2026, qui se déroulent du 10 au 17 mai courant à Abuja.

Outre Aymen Djaber et Zine-Eddine Merabet, l'Algérie a engagé

treize autres cyclistes chez les valides (10 messieurs et 3 dames), sous la direction du coach Abdelbas-set Hannachi. Dans la catégorie Elite/messieurs, la Direction technique nationale a retenu Oussama Mimouni, Hamza Yacine, Nadjib Assel, Anes Riahi et Yacine Chalel, alors que Saâd Bouchelaghem, Abdallah Allal, Selmane Mansouri, Abdelkader Bouchelaghem et Ahmed llyès Gaguèche ont été engagés chez les jeunes. Pour ce qui est des dames, les couleurs nationales seront représentées par Yassamine El Meddah, Malak Mechab et Sihem Bousebaâ, avec l'ambition de récolter un maximum de médailles, de différentes couleurs.

RS/APS

FOOT / ALGÉRIE LANCEMENT DU 1ER MODULE DE LA FORMATION FÉDÉRALE DES ANALYSTES VIDÉO

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, dimanche au Centre technique régional de Tiemcen, la formation fédérale des analystes vidéo (Niveau 2), pour le compte de la saison 2025/2026, destinée au premier groupe, a indiqué la FAF sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique

national, Ali Mouceur, qui a souhaité la bienvenue aux participants, avant de mettre en avant l'importance grandissante du rôle de l'analyste vidéo au sein des clubs et des différentes sélections nationales.

Ce premier module est animé par Samir Guendouz, analyste vidéo au sein du RC Strasbourg (France), lequel a présenté les principaux axes du programme de formation.

Le premier groupe a réuni les analystes vidéo issus des clubs de Ligue 1 ainsi que ceux des jeunes sélections nationales.

Cette première session se poursuivra jusqu'à mardi, tandis que le deuxième groupe effectuera sa formation de mercredi à vendredi.

RS/APS

61^e BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE VENISE

L'ART AFRICAIN À L'HONNEUR

La ville de Venise abrite, du 9 au 22 mai, la 61^e Biennale d'art contemporain, qui cette année met en lumière la scène culturelle africaine.

Par Malika Azeb

La Somalie participe pour la première fois à cette manifestation, dans un pavillon situé au Palazzo Caboto, entre les Giardini et l'Arsenal, et s'étendant sur trois étages aménagés pour ressembler à un salon typique de ce pays, afin d'accueillir des artistes, dont des poètes tels que Ayan Farah, Asmaa Jamaa ou encore Warsan Shire.

Vu la place qu'occupe la poésie dans la société somalienne, Mohamed Mire, conservateur, explique que « la poésie est un moyen extrêmement important de transmettre un message, de donner forme à une idée ; c'est grâce à elle que, de génération en génération, les Somaliens ont pu transmettre leur savoir et leurs récits. La poésie est donc le pilier des structures sociales et de l'histoire somaliennes. »

« J'ai tendance à créer des œuvres calmes, méditatives et sereines. Je n'y pense pas toujours pendant que je réalise, car parfois c'est très stressant, et je m'efforce de puiser mon inspiration dans le lieu même, mais je souhaite qu'elles plongent le spectateur dans cet environnement », déclare Ayan Farah.

« Et comme bon nombre de mes œuvres explorent la manière dont la nature influence l'humain et dont l'humain interagit avec la nature, j'espère que la façon dont je les ai mises en place et les matériaux qui les composent vous plongeront dans cet environnement, même si vous n'y êtes pas », ajoute-t-elle.

Au stand réservé au Sénégal, c'est l'or qui est au cœur de l'événement : les visiteurs sont invités à s'interroger



sur la valeur de ce métal précieux, qui est intimement lié à celle du pays.

L'or est ce matériau auquel l'humanité a accordé de la valeur, le transformant en quelque chose d'exclusif. Mais à quoi ressemblerait le monde si cette perception venait à changer ?

« L'art a parfois le pouvoir de renverser les perspectives, car la nature même de l'or réside dans sa valeur, et ce sont ces valeurs qui poussent les gens à se battre pour la préserver », explique Massamba Mbaye, commissaire du pavillon. « Mais pourquoi se battent-ils ? En réalité, ils se battent simplement pour des questions de perception. Peut-être que d'autres peuples, ou même dans un autre univers – qui est un univers possible –

auraient des raisons de ne pas se battre pour ce métal, auraient des raisons de l'utiliser à d'autres fins. »

Quant à l'Éthiopie, elle participe pour la deuxième fois avec des œuvres d'art abstrait. L'artiste Tegene Kunbi dépeint le silence comme une condition à la fois sociale et politique, un silence qui s'exprime à travers des toiles abstraites monumentales débordant de couleurs.

« L'idée derrière cette exposition est qu'elle s'inspire de la forme du silence. Comment créer un silence ? Le silence n'est pas une absence, c'est une présence. Vous verrez ces abstractions, ces couleurs, des couleurs d'art silencieux, des formes d'art silencieux », explique l'artiste.

L'artiste sud-africaine Gabrielle Goliath a échappé de justesse à une censure totale de son œuvre, en raison d'un différend avec le ministère de la culture sud-africain, qui lui reprochait l'inclusion d'un hommage à la poétesse palestinienne Hiba Abu Nada dans son œuvre.

Mais, avec la solidarité et le soutien de ses collègues artistes ainsi que du public, Goliath a finalement pu présenter son œuvre à Venise, où elle est exposée à l'intérieur de l'église Saint-Antonin.

Quant à la participation du Bénin, elle est caractérisée par l'exposition « Everything Precious is Fragile ».

M.A

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE ISLAMIQUE OPÉRATION DE NUMÉRISATION DES VIEUX MAUSCRITS

Un atelier consacré à la numérisation des manuscrits du Musée public national de la calligraphie islamique a été lancé, lundi, afin de renforcer la préservation numérique de ce patrimoine, à l'initiative de cette institution culturelle en coordination avec l'antenne de Centre national des manuscrits, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine.

La conservatrice principale du musée, Rahoui Fatna, a indiqué à l'APS que cet atelier, qui se poursuivra jusqu'au 18 mai en cours, permettra la numérisation de la collection muséale comprenant 24 manuscrits retenus lors de l'ouverture du musée, principalement des ouvrages de jurisprudence islamique, ainsi que des exemplaires du Coran manuscrits à la main.

Elle a ajouté qu'une autre collection conservée au sein du musée comprend environ 20 manuscrits supplémentaires dans les domaines de l'histoire et de l'art, caractérisés par des spécificités liées à la qualité du papier, de la reliure et de l'encre, constituant ainsi un important sujet d'étude pour les spécialistes et chercheurs en manuscrits.

De son côté, le documentaliste

et bibliothécaire de l'antenne de Tlemcen du Centre national des manuscrits, Ghalem Rabie, a expliqué que le processus de numérisation est précédé par une phase de traitement préliminaire comprenant la restauration, le nettoyage, la numérotation et le catalogage des manuscrits.

Il a ajouté que cette opération s'appuie sur des équipements modernes tels que des scanners, des ordinateurs et différents logiciels complémentaires permettant d'assurer une numérisation de qualité. Le même intervenant a également souligné que la numérisation facilite l'accès des chercheurs aux manuscrits et leur consultation à tout moment. Il a indiqué que les agents de l'antenne de Tlemcen du Centre national des manuscrits se sont déplacés dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, ainsi qu'à Biskra pour numériser plus de 400 manuscrits, principalement liés au fiqh et au Saint Coran.

Cet atelier vise notamment à préserver les manuscrits sur une plus longue durée et à limiter leur manipulation directe afin de les protéger contre la détérioration et la perte.

R.C

PATRIMOINE CULTUREL DE GHARDAÏA VALORISATION DES ŒUVRES DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ABU- ISHAK BRAHIM TFYÈCHE

La valorisation des efforts de l'association culturelle Cheikh Abi-Ishak Brahim Tfyèche pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel a été au centre d'une conférence animée, lundi à Gharadaïa, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Intervenant à cette occasion, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Nemili, a indiqué que cette rencontre tend à mettre en lumière les œuvres et efforts déployés par l'association dans la collecte, la sauvegarde et la publication de manuscrits et documents historiques, et sa mission au service de la préservation du patrimoine matériel de la vallée du M'zab. Abordant dans le même sens, le président de l'association, Mohamed Ben-Bahmed Imenassène, a présenté la conférence comme visant à mettre en valeur le riche legs civilisationnel et culturel de la vallée du M'zab, de valoriser les efforts de l'association dans la sauvegarde du patrimoine de disparition, en sus de sa contribution dans l'animation de la scène culturelle locale.

Pour sa part, Daoud Benmoussa Guezrit, membre de l'association, a estimé que cette dernière a assumé un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la vallée du M'zab, à travers la valorisation et le scannage de manuscrits et leur conservation au niveau d'une bibliothèque moderne spécialisée, ouverte aux visiteurs, chercheurs en histoire et culture, issus de l'intérieur du pays et de l'étranger, en quête de sources et bibliographies pour leurs recherches pluridisciplinaires.

Initiée par l'association précitée, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts de Gharadaïa, cette rencontre a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine culturel et scientifique, sa préservation, et la vulgarisation des efforts fournis par l'association en matière de collecte et d'entretien des manuscrits et documents précieux, ont indiqué les organisateurs.

Les participants ont eu l'occasion de s'imprégner, à travers une série d'exposés, la vie et les œuvres de Cheikh Abi-Ishak Brahim Tfyèche, d'approfondir les recherches et les études sur le patrimoine et de renforcer la coopération institutionnelle, culturelle et universitaire, afin de préserver la mémoire nationale et faire prendre conscience aux jeunes générations de la valeur du patrimoine culturel.

R.C

EXTRÊME TENSION AU MOYEN-ORIENT

TÉHÉRAN PARVIENDRA-T-IL À IMPOSER L'ÉQUATION ?

L'Iran est conscient que la récente guerre à Gaza et son extension au Liban ne sont plus seulement une confrontation localisée, mais un moment crucial pour reconfigurer l'équilibre des pouvoirs dans la région.

Par Sharhabil Al Gharib
In legrandsoir.info

Le concept d'« unité des fronts » ne constitue plus un simple slogan politique adopté par les forces de l'Axe de la Résistance dans la région — que ce soit au Liban, à Gaza ou au Yémen — ni un simple cadre opérationnel visant à coordonner les pressions militaires entre les différents théâtres.

Tout indique qu'il se transforme aujourd'hui en un titre stratégique par lequel l'Iran tente de retourner la table des grands entendements internationaux et d'imposer une nouvelle règle pour la gestion du conflit régional.

Les fuites publiées par Yedioth Ahronoth concernant l'insistance de Téhéran à incorporer, dans tout accord négocié avec l'administration américaine, une clause explicite prévoyant la cessation de la guerre sur tous les fronts — et selon lesquelles les États-Unis auraient accepté cette exigence bien qu'elle soit moins favorable pour « Israël » — révèlent que l'Iran ne mène pas des négociations tactiques liées uniquement à une trêve temporaire, mais agit plutôt selon une logique politique et stratégique de long terme visant à consolider de nouvelles équations régionales qui servent ses intérêts stratégiques et offrent à ses alliés une couverture politique et sécuritaire plus large pour l'étape à venir.

Reconfiguration des équilibres régionaux

L'Iran comprend que la dernière guerre à Gaza et son extension au Liban ne représentent plus une confrontation localisée, mais un moment décisif dans le processus de reconfiguration des équilibres régionaux, car elles révèlent le degré d'interconnexion existant entre les différents théâtres : de la Palestine et du Liban jusqu'à la mer Rouge, l'Irak et la Syrie.

Dans cette perspective, Téhéran cherche à capitaliser ce moment historique pour transformer l'unité des fronts — jusqu'ici imposée par la réalité militaire sur le terrain — en une équation politique de portée internationale dont le démantèlement futur serait beaucoup plus difficile.

Cette transformation renferme des dimensions qui dépassent largement l'aspect militaire immédiat.

L'objectif n'est pas uniquement d'imposer un cessez-le-feu simultané entre plusieurs fronts, mais de consacrer l'idée que toute attaque contre l'un des composantes de l'axe peut conduire automatiquement à l'explosion simultanée de multiples théâtres, faisant ainsi de la sécurité régionale un dossier unique et interdépendant impossible à gérer selon la logique de fronts isolés ou de fragmentation des scénarios qu'« Israël » entend préserver.

Pendant de longues années, la stratégie israélienne s'est fondée sur le principe de fragmenter les fronts et de gérer chaque théâtre de manière indépendante, ce qui lui permet de contenir toute escalade dans



des limites géographiques concrètes et d'empêcher sa transformation en une confrontation régionale généralisée.

Cependant, la guerre actuelle révèle la fragilité de cette doctrine après que Gaza est devenue l'épicentre d'une confrontation dont les répercussions atteignent le Liban, la mer Rouge et l'Irak, et affectent même les calculs internationaux liés à l'énergie, à la navigation maritime et à sa sécurité dans la région.

C'est pourquoi la fermeté de la position iranienne dans les négociations en cours semble reposer sur une conviction indéniable au sein de Téhéran : cette conjoncture représente une opportunité historique pour redéfinir les règles de l'affrontement régional.

Il est évident que Téhéran n'aspire pas à un accord provisoire destiné uniquement à mettre fin à la guerre actuelle, mais à un entendement durable et de dimension stratégique capable de redéfinir la nature même de la dissuasion régionale et de conférer à ses alliés une reconnaissance indirecte de leur influence et de leur rôle dans la nouvelle équation de sécurité au Moyen-Orient.

Une lecture réaliste de ces fuites implique que Téhéran insiste pour lier tous les fronts parce qu'elle comprend que le scénario le plus dangereux après la fin de la guerre consisterait à revenir à l'étape de l'isolement des différents théâtres, situation qui permettrait à « Israël » d'attaquer séparément chaque acteur sans risquer de précipiter une confrontation totale.

Face à un Moyen-Orient complètement différent

En revanche, la consolidation du principe d'interdépendance entre les fronts signifierait, en termes pratiques, la création d'un réseau régional de dissuasion capable de rendre toute guerre future beaucoup plus complexe et coûteuse pour « Israël » et les États-Unis.

Les fuites diffusées par Yedioth Ahronoth révèlent en outre un élément particulièrement significatif : l'éventuelle acceptation américaine de cette approche — même de manière non déclarée — reflète la reconnaissance par Washington des profondes transformations que

connaît la réalité régionale.

Les États-Unis, qui pendant des décennies ont tenté de gérer les crises séparément, se trouvent aujourd'hui face à un Moyen-Orient complètement différent, où la géographie militaire s'entrelace avec les intérêts économiques et les alliances de sécurité de telle manière qu'il est extrêmement difficile de contenir un front sans affecter les autres.

Pour « Israël », de telles fuites représentent un authentique défi stratégique, car elles sapent l'un des piliers fondamentaux de sa doctrine de sécurité : empêcher l'unification des fronts, doctrine qu'il décrit depuis longtemps comme l'encerclement qui menace de l'asphyxier.

Par conséquent, le succès de l'Iran à imposer l'équation de l'unité des fronts et à l'incorporer dans les entendements internationaux équivaudrait, dans la pratique, à la reconnaissance que toute confrontation future cesserait d'être confinée dans des limites géographiques réduites et deviendrait automatiquement une guerre régionale multifrontale, circonstance qui restreindrait considérablement la marge de manœuvre politique et militaire israélienne.

Malgré cela, Téhéran comprend parfaitement que la consolidation d'une telle équation ne sera ni simple ni immédiate. Washington déclare ouvertement qu'il ne souhaite pas accorder à l'Iran une victoire politique évidente, tandis qu'« Israël » résiste à toute formule susceptible de donner une légitimité indirecte à l'Axe de la Résistance.

C'est pourquoi les événements pourraient s'orienter vers une formule intermédiaire, discrètement intégrée dans de futurs accords de cessez-le-feu et de arrangements sécuritaires.

En tout état de cause, les efforts déployés actuellement dépassent largement le cadre de simples négociations pour mettre fin à une guerre. L'ensemble du processus se rapporte plutôt à une tentative de redessiner l'ordre politique et sécuritaire de la région.

Et il est évident que Téhéran se montre déterminé à tirer parti des résultats de la confrontation actuelle pour passer de la phase de défense de l'influence à l'étape de la consolidation permanente de cette in-

fluence et de celle de ses alliés dans le cadre d'entendements durables, garantissant ainsi la protection de ses intérêts stratégiques et offrant à ses partenaires un rôle plus solide dans les équations régionales de pouvoir.

Par conséquent, tout accord futur ne déterminera pas seulement la manière dont la guerre se conclura, mais révélera également si la région s'achemine vers une nouvelle étape dans laquelle le concept d'unité des fronts deviendra une partie inséparable des équilibres régionaux reconnus, ou si le conflit retournera à la politique traditionnelle des fronts séparés et des stratégies classiques de contention.

L'Unité des fronts

Cependant, ce qui est véritablement décisif dans cette équation réside dans le fait que le Moyen-Orient, après cette guerre, ne sera plus jamais le même.

La balance tendra progressivement à pencher en faveur de l'Iran et de ses alliés, étant donné que l'expression « consécration internationale de l'équation de l'unité des fronts » acquerra désormais un poids politique tangible en passant d'un simple concept de coordination tactique à un niveau de reconnaissance et d'adaptation internationale face à cette nouvelle réalité.

À la lumière du cours des négociations et des fuites circulantes, tout indique que la région se dirige vers une phase de reconfiguration silencieuse, mais profondément stratégique.

Peut-être que l'unité des fronts ne sera pas proclamée officiellement, mais ses effets pourraient être intégrés indirectement dans de futurs arrangements sécuritaires.

À l'avenir, « Israël » fera face à une équation de dissuasion beaucoup plus complexe qui réduira considérablement sa capacité à agir unilatéralement sur n'importe quel théâtre. Néanmoins, ce qui est véritablement constant dans cette équation réside dans le fait que, d'une manière ou d'une autre, une nouvelle réalité régionale finira par se consolider, dans laquelle les guerres seront gérées par des équilibres interconnectés et non plus par des fronts séparés.

S.A.G

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE ROI QUI PARLAIT AU VENT

Dans une vaste savane dorée, où les herbes dansaient au rythme du vent et où le soleil semblait ne jamais se coucher, régnait un roi nommé Zankou. Puissant et craint, il était connu dans tout le royaume pour son arrogance.

Zankou ne consultait personne. Ni les anciens, ni les sages, ni même les esprits de la nature qu'il prétendait pourtant honorer.

« Je suis le roi, disait-il. Ma parole est loi, et mon jugement est parfait. »

Un jour, une grande sécheresse s'abattit sur la savane. Les rivières se tarirent, les animaux commencèrent à fuir, et les récoltes moururent. Les villageois, inquiets, allèrent voir le vieux sage du village, Bokari, un homme respecté pour sa sagesse.

Bokari conseilla :

« Il faut écouter la terre, comprendre ses signes. Ce n'est pas par la force qu'on commande à la nature. »

Mais lorsque le message parvint au roi, Zankou éclata de rire.

« La terre ? Les signes ? Ce sont des contes pour enfants ! Je suis le roi, je ferai venir la pluie ! »



Alors, il ordonna qu'on batte les tambours nuit et jour, pensant que le bruit réveillerait les nuages. Mais les nuages ne vinrent pas.

Il ordonna ensuite qu'on creuse profondément pour trouver de l'eau. Mais la terre resta sèche.

Les jours passaient, et la situation empirait. La faim et la peur

s'installaient.

Une nuit, seul sous le ciel étoilé, Zankou parla au vent :

« Pourquoi ne m'obéis-tu pas ? Je suis ton roi ! »

Le vent souffla doucement, comme un murmure, et Zankou crut entendre une voix :

« Tu es roi des hommes, mais

pas de la nature. Celui qui n'écoute pas finit par parler seul. »

Troublé, le roi resta silencieux pour la première fois de sa vie.

Le lendemain, affaibli par l'échec, il alla voir Bokari.

« Apprends-moi à écouter », dit-il humblement.

Le vieux sage sourit.

« Pour entendre, il faut d'abord se taire. »

Zankou passa des jours à observer, à écouter les anciens, à comprendre les signes de la nature. Il apprit à respecter les cycles de la terre et à gouverner avec sagesse.

Peu à peu, les pluies revinrent, et la savane reprit vie.

Depuis ce jour, le roi Zankou ne parla plus jamais au vent pour lui donner des ordres... mais pour apprendre de lui.

Morale : Celui qui croit tout savoir se ferme au monde. Mais celui qui apprend à écouter devient vraiment grand.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 5 mai 2026

LES LARMES DE KOUMBA

Dans un village entouré de grands baobabs et de champs dorés nommé Koutari, les femmes vivaient dans le silence de la peur. Depuis des générations, certaines traditions injustes faisaient croire que la femme devait supporter les coups, les humiliations et les souffrances sans jamais se plaindre.

Quand une femme pleurait, on lui disait : — « Une épouse doit être forte comme la pierre. »

Quand une fille voulait parler, on lui répondait : — « Le silence protège le foyer. »

Ainsi, beaucoup de femmes portaient leurs blessures comme des paniers invisibles sur la tête.

Parmi elles vivait une jeune femme nommée Koumba. Elle était connue pour sa douceur et sa sagesse. Mais derrière son sourire se cachait une grande douleur. Son mari, rongé par la colère et l'ignorance, levait souvent la main sur elle.

Chaque soir, Koumba allait s'asseoir près du vieux fromager sacré du village. Là, elle pleurait en silence.

Un jour, une vieille griotte appelée M'Barka vint s'asseoir près d'elle. — « Pourquoi tes larmes tombent-elles comme la pluie de l'hivernage ? » demanda la vieille femme.

Koumba hésita longtemps avant de répondre : — « Parce que mon cœur est devenu une prison. »

La vieille griotte baissa la tête puis dit : — « Un foyer construit sur la violence est une maison déjà brûlée. »

Ces paroles traversèrent le cœur de Koumba comme une flèche de vérité.

Le lendemain, M'Barka parcourut le village avec son tambour ancien. Elle frappa trois fois sur la peau tendue du tambour et cria : — « Écoutez-moi, habitants de Koutari ! Une femme qui souffre, c'est tout le village qui saigne ! »

Les hommes se moquèrent d'abord. Mais les femmes sortirent peu à peu de leurs maisons. Certaines portaient des cicatrices visibles. D'autres cachaient des blessures plus profondes encore.

Alors, pour la première fois, les femmes parlèrent.



rent.

L'une raconta comment sa sœur était morte sous les coups. Une autre parla des insultes qui avaient détruit son âme. Une vieille femme avoua qu'elle avait vécu toute sa vie dans la peur.

Le silence du village devint lourd comme une montagne. Parmi les hommes présents se trouvait Bakary, le forgeron du village. Il prit la parole : — « Nous avons appris à être durs, mais jamais à être justes. Un homme qui frappe une femme frappe aussi l'honneur de sa propre mère. »

Ses mots firent réfléchir les anciens.

Le chef du village convoqua alors une grande assemblée sous le baobab sacré. Après de longues discussions, une nouvelle loi fut proclamée :

— Aucun homme n'avait désormais le droit de lever la main sur une femme. — Toute violence serait punie devant le conseil des sages. — Les filles auraient le droit d'apprendre, de parler et de défendre leur dignité. — Les femmes pourraient participer aux décisions du village.

Pour célébrer ce changement, M'Barka frappa de nouveau son tambour. Mais cette fois, ce n'était plus un tambour de douleur. C'était le tambour des femmes debout. Avec le temps, les foyers changèrent. Les enfants grandirent dans un climat de respect. Les hommes apprirent que la vraie force n'est pas dans les coups, mais dans la maîtrise de soi. Et les femmes retrouvèrent peu à peu leurs voix, leurs rêves et leur dignité.

Depuis ce jour, dans le village de Koutari, un proverbe est transmis aux nouvelles générations :

> « La main qui protège vaut plus que la main qui frappe. »

Et lorsque le tambour de M'Barka résonnait au coucher du soleil, chacun se souvenait que la paix d'un peuple commence par le respect de ses femmes.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 11 mai 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:44	16:31	19:43	21:19

CRIMINALISATION DU COLONIALISME AUX NIVEAUX AFRICAIN ET INTERNATIONAL

MISE EN AVANT DU RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE

Des experts en relations internationales ont mis en avant, lundi à Alger, le rôle pivot et pionnier de l'Algérie aux niveaux africain et international dans la criminalisation du colonialisme, en s'appuyant sur son héritage libérateur, estimant que la loi criminalisant le colonialisme constitue un modèle à l'échelle du continent africain.

Ces experts intervenaient lors du Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale consacré au dossier de la Mémoire et aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge de ce dossier, notamment à travers les instructions données au ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, pour lancer la concrétisation de deux projets portant sur l'organisation d'assises nationales sur la mémoire et l'histoire, ainsi que la préparation d'un projet de loi relatif à la mémoire nationale, en hommage aux valeureux Chouhada.

Les intervenants ont également évoqué le rôle majeur de la diplomatie algérienne dans plusieurs tribunes internationales, afin de relancer ce dossier et de contraindre les anciennes puissances coloniales à reconnaître leurs crimes. Cette démarche a notamment abouti, au niveau continental, à l'adoption par l'Union africaine (UA), lors de son 39e sommet tenu à Addis-Abeba en février dernier, de la "Déclaration d'Alger" sur les crimes du colonialisme en Afrique.

A ce propos, le membre du Conseil de la nation et du Parlement panafricain



(PAP), Mohamed Amroune, a indiqué que "la loi type portant criminalisation du colonialisme pourrait, sans aucun doute, servir de base de travail à l'échelle africaine", soulignant qu'il "est tout à fait naturel que l'Algérie soit à l'avant-garde de la criminalisation du phénomène colonial au niveau africain et international, tout comme elle a été pionnière dans les luttes de libération et d'indépendance, et

africain.

M. Amroune a, en outre, rappelé l'accueil par l'Algérie de la Conférence internationale sur la criminalisation du colonialisme en Afrique, ainsi que le large débat au niveau du Parlement panafricain visant à contraindre les anciennes puissances coloniales à reconnaître les crimes commis dans les pays africains, à présenter des excuses, et à accorder des réparations.

Il a indiqué que l'Algérie, en sa qualité de président en exercice du PAP, "œuvrera assurément à l'élaboration d'une loi type à l'échelle continentale criminalisant le colonialisme".

De son côté, l'expert en relations géopolitiques, Idris Attia, a mis en avant "le mérite du président de la République qui a institué le 8 mai de chaque année Journée nationale de la Mémoire", rappelant les sacrifices du peuple algérien durant la période coloniale, et l'attachement continu à la défense de la dignité et de la mémoire des peuples africains, tout en œuvrant à renforcer les efforts visant à criminaliser le colonialisme en soutien aux aspirations des peuples africains à la justice.

FORUM ANNUEL DU GROUPE SPÉCIAL MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

LE CONSEIL DE LA NATION Y PREND PART

Le Conseil de la nation a participé, lundi, aux travaux du Forum annuel du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) qui se tient du 11 au 13 mai courant à Rome (Italie), indique un communiqué du Conseil.

Le Conseil de la nation est représenté, aux travaux de ce Forum, par le vice-président du Conseil de la nation, Miloud Hanafi, chef de la délégation, aux côtés du président de la commission de la défense nationale, Nour El-Hadj et du sénateur Ayoub Aouina.

Organisé par l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), en coordination avec la Chambre italienne des députés, cet événement regroupe des parlementaires des pays membres de l'OTAN et leurs partenaires de la rive sud de la Méditerranée, pour l'examen et l'échange d'expertises et de visions sur plusieurs questions, notamment celles liées aux évolutions géopolitiques dans le voisinage méridional, ainsi que les opportunités de coopération avec l'Afrique en matière de sécurité.

Dans son intervention à cette occasion, M. Hanafi a

indiqué que les défis géopolitiques, sécuritaires et économiques croissants auxquels est confrontée la région de la Méditerranée et du Moyen-Orient, exigent "le renforcement de la coopération internationale et du dialogue régional, afin de faire face aux crises et de consolider la paix et la stabilité".

Il a également relevé que l'Algérie, "à travers son approche fondée sur le respect de la souveraineté des Etats, les solutions pacifiques et le développement global, ainsi que son attachement à son rôle en tant que force de stabilité régionale et son soutien à la coopération internationale et à la diplomatie parlementaire, notamment par le renforcement des mécanismes de coopération et de coordination avec l'AP-OTAN, œuvre à l'instauration d'une sécurité régionale pérenne, tout en réaffirmant la nécessité de mettre fin à l'occupation des territoires pa-

lestiniens pour parvenir à une paix juste et durable".

Dans leurs interventions aux séances de débat, les membres de la délégation ont exprimé leur "regret face à un contexte mondial marqué par les conflits et l'escalade, à un moment où les peuples aspirent aux plus hauts niveaux de croissance et de stabilité", soulignant que cela "entrave le processus mondial visant à réaliser les objectifs de développement durable (ODD), notamment dans les régions vulnérables et les plus exposées aux tensions, alimentant ainsi les craintes face aux agissements des organisations terroristes et leur exploitation de toutes les failles pour affaiblir les capacités et renforcer leurs bases criminelles", selon la même source.

RA

PROJET DE PLATEFORME NATIONALE DES SERVICES NUMÉRIQUES

SUCCÈS DES ESSAIS DE TERRAIN ET LANCÉMENT IMMINENT DE LA PHASE D'EXPLOITATION

La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmoulood, a mis en avant, lundi à Alger, le succès des essais de terrain de la plateforme nationale des services numériques, annonçant par la même occasion l'achèvement imminent de la phase d'exploitation de cette plateforme nationale, appelée à constituer un "guichet unique" des services publics destinés aux citoyens et aux entreprises.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information consacrée au renforcement de l'efficacité du guichet unique, organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Mme Benmoulood a précisé que le projet de plateforme, baptisée "Dzair Digital Services", a franchi toutes les étapes de conception, de développement et de vérification, ainsi que les tests de cybersécurité menés en coordination avec les services spécialisés relevant du ministère de la Défense nationale, notamment l'Agence de sécurité des systèmes d'information (ASSI), avec la participation d'experts en sécurité cybernétique.

Concernant les essais de terrain, la ministre a indiqué que les deux phases pilotes, organisées entre mars et avril, ont concerné sept (7) secteurs ministériels, précisant que les services ont été testés directement avec les citoyens au sein de sites pilotes, avec la participation de plus de 1.700 citoyens à ces essais.

Les citoyens ayant testé la plateforme ont largement salué l'expérience, dans la mesure où elle leur a permis

d'obtenir des documents et d'accéder à des services via le téléphone portable ou l'ordinateur, sans avoir à se déplacer vers les administrations, a-t-elle ajouté.

Mme Benmoulood a rappelé que la plateforme numérique nationale a été conçue et développée par le Haut-commissariat à la numérisation dans le but d'offrir une "destination numérique unifiée" permettant l'accès aux différents services publics à travers une plateforme unique, pour remplacer les multiples plateformes sectorielles.

Elle a également souligné que l'Algérie compte déjà plusieurs plateformes numériques performantes destinées aux citoyens et aux entreprises, ce qui a motivé le lancement du projet de la plateforme nationale afin de regrouper les différents services numériques gouvernementaux dans un espace unifié couvrant notamment les services de l'état civil, de la justice, de la santé, de la conservation foncière et de la solidarité nationale, entre autres.

La ministre a fait savoir que la plateforme propose, dans un premier temps, 52 services numériques, précisant que de nouveaux services seront ajoutés progressivement, à l'instar de la fiche familiale et du certificat de résidence.

Dans ce cadre, elle a souligné que le projet repose sur une infrastructure technologique moderne développée dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation, notamment à travers la création des centres

nationaux de données, et du réseau "IRIES" dédié à l'échange de données dans un environnement sécurisé, outre la mise en place du dispositif national de gouvernance des données qui offre, pour la première fois, un cadre juridique pour le traitement des données considérées comme "un actif stratégique de l'Etat".

Le portail est axé sur une "identité numérique" développée en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, permettant au citoyen un accès sécurisé aux services, en sus d'un "portefeuille électronique" réservé à la sauvegarde des documents retirés via le portail, a souligné Mme Benmoulood.

Et d'ajouter que la stratégie nationale de numérisation tracée pour l'horizon 2030, vise à instaurer une administration "efficace, transparente, et proche du citoyen et de l'investisseur", indiquant que la transformation numérique ne concerne pas un seul secteur, mais l'ensemble des secteurs.

Cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes, dont le renforcement de l'infrastructure numérique, l'adaptation des cadres juridiques pour la protection des données personnelles, ainsi que le développement des compétences numériques des personnels et des citoyens, afin d'atteindre l'objectif de créer "une administration sans papier", a expliqué la ministre.

RA